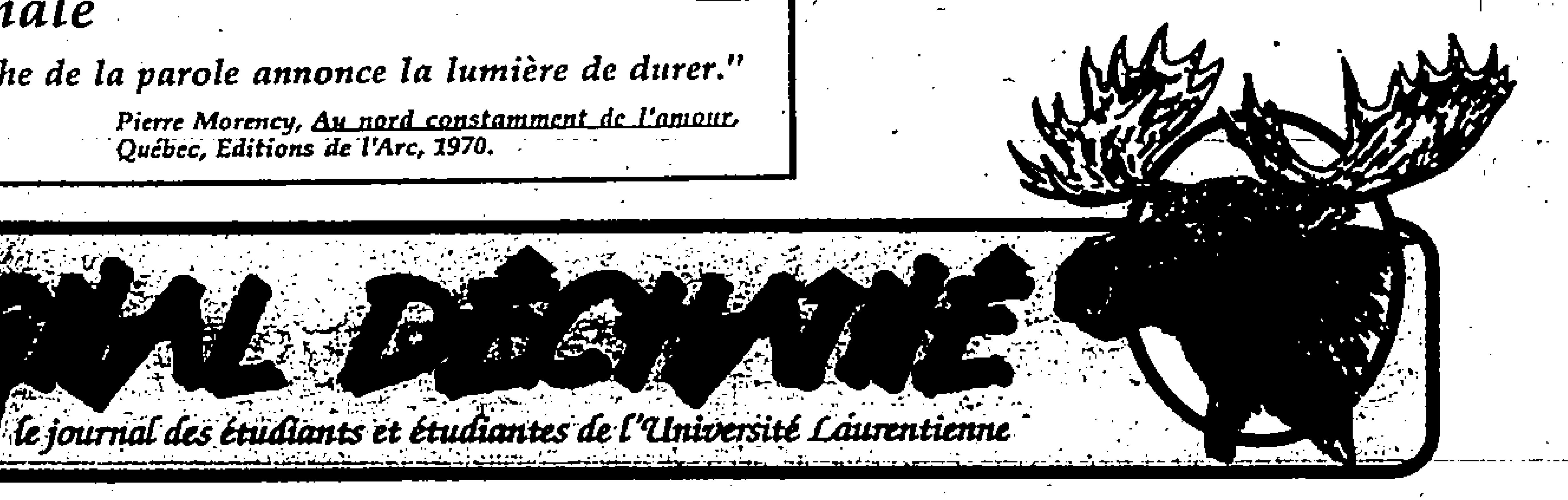
Pensée origniale

"Voici que le panache de la parole annonce la lumière de durer."

Pierre Morency, Au nord constamment de l'amour, Québec, Editions de l'Arc, 1970.



volume 4, numéro 4 — mardi 30 octobre 1990

Les étudiants de Franco-Cité ne sont pas dupes

Pourquoi tu me fais pas confiance? répond le grand méchant loup.

Le lundi 15 octobre, le recteur par intérim, M. Bélanger, et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux services en français, Mme Adam, donnaient une conférence de presse en réponse à une pétition.

Geneviève Ribordy

Cette pétition, lancée par Gilbert Chartrand, élève de l'école Franco-Cité, et président en 1989-1990 du Club des jeunes orienteurs de cette école, répertoriait pas moins de 1800 signatures d'élèves francophones de tout le Nord-Ontario. Cette pétition demandait que "l'Université Laurentienne prenne les mesures nécessaires afin d'offrir plus de programmes en français." Elle a aussi été accompagnée de 50 lettres d'appui de groupes tels que l'ACFO provinciale et l'AEFO provinciale.

Mieux vaut prudence qu'action

L'Université Laurentienne y a répondu non pas par des promesses, mais par des statistiques de faits accomplis. En effet, on a commencé par dire que le nombre de cours en français avait doublé en 5 ans, pour ensuite clarifier et dire que l'augmentation avait en fait été de 50.6% sur 5 ans, ce qui donne 10% par année. Je vous laisse réfléchir sur cette donnée. Il serait intéressant aussi de connaître les valeurs absolues, qui seraient beaucoup plus révélatrices.

L'Université a ensuite réitéré son intention d'offrir des programmes de sciences en français. En effet, elle offre maintenant les deux premières années des programmes de chimie, de biologie, de physique, et le reste du baccalauréat est en parachèvement.

L'Université a terminé en citant quels programmes sont prévus, ceux qui sont en étude, ceux qui sont possibles, etc... tels la maîtrise en sciences cliniques en orthophonie et le bac en études cinématographiques. En fait, en ce moment, l'Université Lau-rentienne offre une trentaine de programmes complets en français, alors que l'Université d'Ottawa, qui dessert, nous le dit-on, la même quantité d'étudiants que La Laurentienne (puisqu'il y a le même nombre d'étudiants francophones dans le Nord que dans l'Est), offre environ 130 programmes en français.

Pourquoi tu me fais pas confiance, ma petite?

En fait, ce que l'Université a fait, c'est surtout demander aux étudiants qui avaient signé la pétition, pourquoi ils avaient signé une pétition alors que tout cela était déjà en route et qu'on leur offre déjà une augmentation des programmes et des cours en français. On n'a pas répondu à la demande des étudiants, on n'a pas réagi à la pétition en promettant des programmes supplémentaires.

On est simplement content que les étudiants aient signé une pétition parce que cela prouve qu'ils croient en l'Université Laurentienne et qu'ils promettent une augmentation des étudiants à l'université. Notons que alors que le nombre de cours en français a augmenté de 50.6%, le nombre d'étudiants francophones, a augmenté de 76.8%. Pourquoi ne pas répondre à la demande?

Mais l'Orignal peut gueuler tant qu'il veut, on est devenu sourd à trop l'entendre. Ecoutons plutôt ce que disent deux étudiants bien ordinaires, deux étudiants qui étaient à Franco-Cité l'an dernier et qui ont aidé à faire circuler cette pétition. Ils sont Julie Vézina, étudiante en 1ière année à l'Université Laurentienne et Pascal Tellier, étudiant de 11ième année et président du Club des jeunes orienteurs de Franco-Cité (il a remplacé Gilbert Chartrand).

Cette entrevue a été effectuée le jour même de la conférence de presse; ces deux étudiants y prenaient part.

Orignal: Vous avez donc travaillé tous les deux à ramasser cette pétition de 1800 noms. J'imagine que ça a été beaucoup de travail?

Julie: Oui beaucoup de travail, beaucoup de temps.

J/Pascal: On a commencé par l'école Franco-Cité.

J: Ben, au commencement on avait rédigé toute la pétition, puis ensuite on avait annoncé à ceux qui voudrait écrire leur nom, signer pour avoir plus de cours en français à l'Université.

P: Puis, là on l'a fait passer d'un foyer à l'autre puis chaque élève qui voulait, signait.

O: Combien d'étudiants ont répondu d'après vous?

P: Je dirais qu'on a eu à peu près 90% des gens qui ont signé à Franco-cité.

O: Comment vous êtes-vous pris pour faire passer la pétition dans les autres écoles secondaires du Nord?

J: On a écrit des lettres, on leur a écrit une lettre sur ce qu'était le but de notre pétition, puis on leur a donné une page que les étudiants ont signé.

P: Ils pouvaient la photocopier. Puis, là on leur a suggéré le même mode que nous, passer d'un foyer à un autre. On avait communiqué avec le directeur, pour l'informer puis avec l'association étudiante.

O: Donc combien d'écoles est-ce que vous avez touchées à peu près dans tout le nord de l'Ontario?

P: Environ 26 à 30.

O: Toi, tu me dis que cette année, tu es en 1ière année ici à l'Université Laurentienne. En quoi est-ce que tu étudies?

J: En Biochimie.

O: Crois-tu que tu vas être capable de faire tes 4 années en français?

J: Je l'espère...

O: Cette année, tu étudies en français?

J: Euh...oui. Mais pas entièrement. Les professeurs disent qu'ils sont vraiment français, mais ils sont anglais. La terminologie est en anglais, puis on a de la difficulté à comprendre. Parfois je suis obligée de faire des lectures en anglais. Surtout dans les laboratoires. Des fois les laboratoires sont tout en anglais. Des fois il faut lire les livres en anglais et ensuite les dire en français. C'est comme si c'était juste le titre du cours qui est en français.

O: Et toi, Pascal, est-ce que tu comptes venir à l'Université Laurentienne lorsque tu auras fini ton école secondaire?

P: Présentement, j'y pense mais avant que je dise vraiment oui, il faudrait qu'il y ait des preuves. Moi, vraiment, mes domaines les plus forts sont en mathématiques et en sciences, puis c'est présentement une des lacunes de l'Université Laurentienne.

O: Comment pensez-vous que l'Université Laurentienne va réagir à votre pétition?

P: La réponse a été très positive et pas mal vite, suite à notre pétition.

J: On espère qu'ils vont accélérer le processus.

P: Je suis satisfait de la réponse mais là on va voir ce qu'ils font concrètement pour les cours. J'espère qu'ils accélèreront.

J: Ca devra être une réponse définitive: oui on peut prendre des cours en français,...

P: ...pas "y sont en parachèvement, probablement qu'ils vont être prêts quand vous arriverez".

O: Dernièrement, on parle de plus en plus d'une université franco-ontarienne, d'une université française en Ontario, est-ce que vous voyez ça positivement?

J/P: Oui.

O: Pourquoi

J: Ben, il y a plusieurs universités où c'est toujours en anglais, toujours toujours en anglais, puis ça ferait du bien d'entendre que oui, on en a des universités en français. Ça nous encourage plus à parler en français.

P: Moi, je dirais que souvent les universités qui se disent bilingues ont des subventions pour leurs cours en français. Si on avait une université française, on prendrait toutes ces subventions-là et on serait certain qu'elles seraient appliquées à des cours français. Une université où on serait pas obligé de prendre des cours anglais, ou de prendre des programmes avec 3 cours en anglais pour 1 cours en français, et puis appeler le programme bilingue. Je trouve que ça serait la meilleure chose si il pouvait y avoir une université francophone. Si on n'est pas capable d'avoir des cours ici en français, c'est la meilleure alternative.

Un trou... c'est toujours mieux qu'une bêtise.

COURRIER ORIGNAL

Pour concrétiser l'utopie des services en français à Sudbury

Sudbury: belle ville bilingue et hypocrite

J'ai toujours été une personne qui aime rencontrer du nouveau monde, qui aime découvrir de nouvelles régions, et qui aime surtout communiquer dans sa langue première, le français.

Gilles Filion

Pour ces mêmes raisons, après mon secondaire, je suis parti de Moonbeam (près de Kapuskasing) et je suis allé faire des études à l'Université d'Ottawa, et ensuite au Collège Universitaire de Hearst.

Quand le temps est venu de décider où j'allais obtenir mon brevet d'enseignement, j'ai opté pour l'Université Laurentienne, car j'avais déjà vécu plus de quatre ans à Ottawa. En plus, Sudbury était bilingue et alors que j'étais à Hearst, la radio CBON semblait nous faire croire qu'il s'y passait beaucoup de choses en français.

Illusion déconcertante: à Sudbury, les seules activités en français sont celles dont la communauté francophone en a fait sa propre petite affaire (Écoles françaises, Caisse populaire, Centre francophone, médias français, etc.). Ailleurs, dans la belle ville bilingue et HYPOCRITE de Sudbury, tout ne se passe qu'en Anglais. Pour vous le prouver, laissez-moi vous poser quelques questions auxquelles je répondrai comme on m'a répondu ici à Sudbury.

Do you speak english?

Pourriez-vous me dire dans quels magasins on peut trouver des journaux, des revues, de la musique, et des cartes de fêtes en français? Voilà quatre mois que j'habite à Sudbury et je n'ai pas encore réussi à trouver le journal *Le Voyageur* dans les dépanneurs, même que pendant un certain temps, je ne savais même pas qu'il existait tant il était invisible. J'ai vu une seule fois le journal *Le Droit* d'Ottawa et quelques revues françaises dans le même dépanneur, mais jamais jusqu'à présent je n'ai trouvé de la musique ou des cartes de fêtes en français.

Est-ce que vous savez pourquoi le guide touristique de Sudbury de l'année 1990-91 est seulement en anglais? On m'a dit que c'est parce qu'il n'y avait pas assez de demande en français. Si vous passez par la route 69, direction Toronto, vous pourrez remarquer que le Centre touristique se nomme qu'en anglais "Tourist Information". Il vous sera très difficile d'y recevoir des services en français, et en plus, la documentation française se fait rare.

Hydro, Bell et les autres

Est-ce que vous avez déjà tenté d'avoir des services en français à "Sudbury Hydro", dans les banques, ou encore à Bell Canada? "Sudbury Hydro" (son seul nom) vous fera attendre une éternité car il semble que les francophones y travaillant sont aussi difficiles à trouver que quelques mots de bienvenue en français à la soirée d'ouverture de Cinéfest'90. Dans les banques, comme dirait Robert Paquette, "C'est une question de chance". Bell Canada, par sa part, n'a pas ce problème car les services en français ne sont simplement pas offerts. Vous ne me croyez pas? Comme j'ai déménagé à la fin du mois de septembre, je me suis rendu à trois reprises à leur bureau du Centre d'achat du Nouveau Sudbury. Les trois différents jours où j'y suis allé, j'ai demandé à la réceptionniste si elle parlait français; les trois fois, elle m'a répondu qu'il n'y avait personne qui parlait français.

Belle Canada de mes rêves...

Encore pire, est-ce que vous savez d'où Bell Canada obtient les services d'un interprète français lorsque vous faites un appel interurbain à frais virés de Sudbury? Ouvrez bien vos oreilles: Les opératrices, qui sont toutes anglophones, doivent appeler à Ottawa, oui j'ai bien dit Ottawa, pour parler à une opératrice francophone qui doit ensuite traduire vos paroles (souvent pas grand chose) pour que celles de Sudbury puissent enfin effectuer la correspondance. Incroyable? C'est la pure vérité: Bell Canada n'offre aucun service en français à Sudbury.

Est-ce que vous avez déjà tenté de vous faire servir en français dans une station d'essence? La première chose que l'on vous répondra lorsque vous direz: "Pouvez vous faire le plein, s.v.p.?" c'est un "What?" vif et bête. En plus vous aurez droit à un regard comme ceux que l'on aperçoit parfois le soir du 31 octobre.

Il faut demander

Ma dernière question concerne deux des services offerts par l'Université Laurentienne. Si vous avez affaire au bureau des admissions ou celui du trésor, comment pensez-vous qu'on s'adressa à vous à votre arrivée au comptoir? "Yes may I help you? tout court sans même un "Oui est-ce que je peux vous aider?" Bien sûr la personne qui est là parle le français, mais, comme vous le voyez il y a un mais: il faudra le lui demander.

A Sudbury, on nous fait croire qu'on offre des services bilingues. En fait, ce n'est qu'HYPOCRISIE. Le "catch" derrière tout ça, comme le diraient si bien les Anglais, c'est qu'il faut demander constamment et même encore là, on n'est certain de rien. Alors, je vous dit qu'il faut continuer pour certains, et commencer pour d'autres, à demander davantage. On est tous et toutes responsables, sinon ce qui est arrivé au Sault l'an dernier, nous menacera toujours.

Jean Dennie répond à Jean-Charles Cachon

Pas si larrons que ça

J'aimerais répondre à l'article de Jean-Charles Cachon *Non événement de luxe pour larrons en foire* qui a été publié dans *l'Orignal Déchaîné* du mardi 16 octobre 1990. Premièrement, je crois que ce symposium n'aurait pas dû avoir lieu à cause de la situation intérimaire de l'administration universitaire. On espère que l'an prochain l'université pourra avoir un/une recteur/rectrice ainsi qu'un/une vice-recteur/rectrice à temps plein.

Mais cette situation ne justifie aucunement les attaques et les insultes qui ont été proférées à l'égard des professeurs francophones qui ont participé au symposium. En insultant des collègues, dont certains, j'en suis sûr, sont sympathiques à votre cause (université de langue française en Ontario), vous créez une division entre francophones.

Il faut réaliser que l'université française en Ontario n'existe pas présentement. Je dois avouer que l'élection du Nouveau Parti Démocratique en Ontario hâtera ce dossier. Mais entre temps, il faut continuer à travailler pour améliorer le système post-secondaire existant. Il nous faut des professionnels /elles francophones dans la province de l'Ontario et en attendant que le gouvernement provincial annonce une université française en Ontario, seules les universités bilingues de l'Ontario peuvent répondre à ce besoin.

Insultes injustes

Ceux qui me connaissent savent que je suis un défenseur des droits des Franco-Ontariens. Pendant deux ans en tant que président de l'Association des étudiants et étudiantes francophones, j'ai participé à des comités dont le but est la création d'une université française en Ontario. Mais je ne crois pas pour autant qu'il faille ignorer ou insulter les professeurs francophones qui ont participé à ce symposium. L'objectif de ces professeurs n'était pas de se faire valoir auprès de notre chère administration par intérim. C'était plutôt l'amélioration de l'éducation.

Il ne faut pas oublier que l'université française en Ontario aura besoin de professeurs de qualité; comment allons-nous répondre à ce besoin sans avoir des institutions pour former ces personnes? Vous répondrez que l'université française les formera, mais d'ici sa création, il faut encore des institutions qui formeront des étudiants pour y travailler.

Si nous, entre frères et soeurs francophones ne pouvons pas travailler en harmonie, notre rêve d'une université française en Ontario ne pourra jamais se réaliser.

Fraternellement,
Jean Dennie
Francophone croyant dans la création de l'UFO

Du côté de l'Acadie

Bi-Unilinguisme

Bi-Unilinguisme

N.D.L.R.: Cette lettre a été publiée dans le numéro 7 du Front, journal étudiant de la seule université française hors-Québec, l'Université de Moncton. L'Orignal en reproduit un extrait pour démontrer que ni lui, ni la population franco-ontarienne n'est seul à réclamer.

...J'aimerais juste signaler une conclusion qui se dégageait nettement du Symposium en aménagement linguistique de mai dernier au sujet du bilinguisme. Si le bilinguisme individuel est souhaitable, le bilinguisme institutionnel, lui, comme un système scolaire bilingue ou des soins de santé bilingues, conduit à l'assimilation linguistique de la minorité. Le seul espoir pour la communauté acadienne de conserver sa langue réside dans l'obtention de services en français, complètement en français pour que les donneurs de services, ainsi que les utilisateurs, puissent vivre et travailler en français. Si le français reste du domaine privé, qu'il ne sort pas de la maison, qu'il ne sert pas dans le monde du travail, il meurt. Ce qu'il nous faut, c'est le biunilinguisme, des entités complètement de langue française où les Acadiens peuvent vivre en français. Il faut donc être prudent quand on parle bilinguisme. Cela peut sembler être une grande richesse pour quelqu'un de l'extérieur qui ne sent pas sa langue menacée tous les jours. Pour des minoritaires, bilinguisme peut signifier assimilation.

Je m'arrête. Je sens que je m'enflamme.

Merci encore Front et longue vie!
Louise Bosi

ÉDITORIGNAL

Conférence de presse de la Laurentian

L'université du passé

Mardi de la semaine dernière, on a pu assister à une résurrection de la fameuse «Southern Belle» de la pièce *A Streetcar Named Desire* de l'américain Tennessee Williams. En effet, l'université a pavané ses vieux bijoux fades devant la communauté dans un effort désespéré pour attirer les regards des étudiants francophones.

Pierre Perreault

On a affirmé à la communauté qu'un progrès indéniable a eu lieu au cours des cinq dernières années en ce qui est du nombre de cours offerts en français à la Laurentian. Chiffres à l'appui (qui rappellent la citation de Mark Twain voulant qu'il n'y ait que des mensonges, des maudits mensonges et des statistiques), les administrateurs-trices de la Laurentian ont défendu la cause de leur université en étalant sous l'oeil des journalistes son maigre choix de cours en français.

L'université a même eu le cran de prétendre qu'une pétition réclamant plus de cours en français à la Laurentian (organisée par Gilbert Chartrand, qui a recueilli 1 800 signatures - bravo!) était un signe d'appui envers cette institution de plus en plus impertinente pour les francophones.

Le mirage de la Laurentienne

Les représentant-e-s ont été forcés d'avouer que seulement 30 programmes étaient offerts dans la langue de Molière, et qu'on n'avait aucune nouvelle promesse à faire en ce qui concerne de nouveaux programmes (serait-ce la fin des promesses qui ne se réalisent pas? Nous détectons un semblant d'honnêteté chez cette institution qui promet, dans sa propagande de recrutement destinée aux étudiants du secondaire, un enseignement et une expérience entièrement dans les deux langues).

La conférence de presse est devenue un couteau à double tranchant. Après les questions habituelles posées aux hauts-fonctionnaires de la Laurentian, les journalistes se sont vite tournés vers les étudiants présents dans la salle. Et là, un différent son de cloche s'est fait entendre. Les étudiants ont bel et bien dénoncé l'inaction de cette institution vieille de trente ans qui ose répondre **en anglais** à une lettre de l'AEF tout en offrant de maigres possibilités d'éducation en français à sa clientèle francophone. Les reportages ont en effet parlé de la vraie nouvelle (et non celle qu'on tentait de manufacturer): les étudiants sont **tannés** des histoires farfelues de l'administration, ils en ont **ras le bol** d'être forcés de prendre une grande partie de leurs cours en anglais, et ils **ne croient plus** que la Laurentian puisse répondre à leurs besoins, encore moins à leurs aspirations.



Le début de la fin

Cette conférence de presse a donc été très productive, parce qu'elle a permis de nous rappeler à quel point la Laurentian est l'université du passé pour les étudiants francophones. Et ce n'est pas seulement qu'elle n'est plus à la mode : l'insatisfaction des étudiants est beaucoup plus fondamentale. La «Southern Belle» du Nord de l'Ontario perd tous ses charmes. Une seule solution s'impose : celle de l'avenir. Le mouvement étudiant réclamant l'université française auquel les étudiants ont **droit** est déjà très bien entamé.

L'histoire est du côté des étudiants qui réclament l'université franco-ontarienne. Les administrateurs-trices qui s'y opposent, tout comme les administrateurs scolaires qui s'opposaient à la création d'écoles secondaires françaises, se retrouvent face à une réalité évidente : le système qu'ils et elles prônent a trompé les étudiants, et relève du passé.

Connaissez vous le dernier hit au palmarès laurentian que fredonnent les étudiants francophones dans les couloirs du campus?

A la claire laurentienne
m'en allant promener
j'ai trouvé l'eau si noire
que je m'y suis noyé.

Il y a longtemps que tu m'niaises
Jamais je ne l'oublierai.

Et lors de la conférence de presse, **Laure et belles promesses** a lancé son nouveau 45 tours ***Je veux pogner!***, issu de son dernier 33 tours ***Pourquoi frencher?***

Chronique AEF

Remous au Sénat

Le jeudi 18 octobre dernier, s'est tenue comme à l'accoutumée, la réunion mensuelle du Sénat de l'Université Laurentienne.

Didier Kabagema

Parmi les questions soulevées, il y a eu la nomination de Jacques Taillefer, sénateur de l'Association des Étudiants Francophones, au comité de sélection du Doyen des sciences sociales (encore un autre). Cette proposition a été faite conjointement avec les deux autres associations concernées: la S.G.A. et l'A.L.P.S.. J'aimerais à ce propos, souligner que ces deux associations n'ont montré aucune réticence au choix de Jacques Taillefer. Ceux qui oseront dire qu'il n'y a pas de consensus entre les groupes d'étudiants de l'Université Laurentienne en ont pour leur compte.

Toutefois, à cette réunion du Sénat, nous devions examiner le rapport académique de l'Université canadienne en France. Sujet très intéressant, d'autant plus que cette institution hors-Canada n'a jamais fait l'unanimité au Sénat en ce qui concerne son efficacité: c'est-à-dire permettre aux Anglophones de maîtriser la langue de Molière dans un milieu complètement français et ensuite les sensibiliser aux grandes mutations politiques sur le continent européen.

Intention sans retour

L'intention est noble, cependant laissez-moi douter de sa réalisation. Il n'est pas étonnant que les deux cents étudiants de Villefranche-sur-Mer aient un taux d'échec élevé à l'examen de bilinguisme (39 sur 47). Comment peut-il en être autrement quand les professeurs qui y séjournent ne font pour la plupart que passer?

La révision du rapport sur l'Université canadienne en France n'a finalement pas pu s'effectuer le jeudi dernier car le dossier n'avait de français que le titre! Monsieur Richard Carrière, directeur du département de Service social a déposé une motion réclamant la version française du rapport avant de l'examiner au Sénat. Bien entendu, cette initiative n'a pas fait l'unanimité chez les membres du Sénat. Dans une institution sclérosée par le népotisme, il n'est pas étonnant que le Sénat se lézarde en factions opposées.

La réunion du 18 octobre faisait suite à la concertation à huis-clos du 12 au 14 octobre (appelez-la comme vous voulez) dans un chalet chauffé aux frais de la princesse. La présentation d'un rapport non traduit, quelques jours après, nous permet de constater que la "Laurentian" n'a pas perdu pour autant ses vieilles habitudes.

Les orignaux qui se sont déchaînés dans ce quatrième numéro de l'an 1990 :

<u>À la rédaction</u> : Geneviève "remet ses dix kilos" Ribordy, Didier "Amandine" Kabagema, Natalie "la culture dans l'ventre" Melanson, Marie-Noël "berceuse" Shank, Jean-Charles "UCF" Cachon, François Boudreau, Elaine Porter, Gilles "sans service" Fillon, Pierre "la cenne" Perreault, Jean "frère" Dennie, Josée "gala" Perreault.

<u>Au montage</u> : Jean-Sébastien "chais pas quoi dire" Busque, Mireille "tranquille" Ménard, Nicolas "Lave la vaisselle" Ducharme, Yolande "téteuse" Jimenez, Robert "tordu" Poisson, Christine "Chiquita Banana" Tellier, Alain "pu chômeur" Harvey, Luc "ch'rai chômeur" Comeau, Jeannot "Jeannot" Ruzima, Ali Chaibou "C'est compliqué" Maimouna, Geneviève Ribordy, Didier Kabagema et Natalie Melanson.

<u>Aux illustrations</u> : Robert Poisson et Nicolas Ducharme

<u>Aux livres comptables</u> : Pierre J. Perreault, le gardien du trésorignal

<u>Aux envois aux abonnés</u> : Sandra Lee "CFBR" Dowse

<u>À la correction et à la mise en colonnes</u> : Geneviève Ribordy et Yolande Jimenez.

<u>À la dactylographie</u> : Sandra Lee Dowse, Geneviève Ribordy

<u>À la lecture</u> : (inscris ton nom ici !) ....

À TOUS ET TOUTES, UN MEUHGNIFIQUE SALUT ORIGNAL : **MEUH !**

Le prochain numéro de l'Orignal sortira des marais le mardi 13 novembre. La date de tombée des articles et des annonces est le mercredi 7 novembre. Fais quequ' chose !

Les futurs jeunes entrepreneurs francophones innovent

Choisir le loisir, $vp

Aujourd'hui, l'industrie du loisir est devenue une industrie rentable et depuis plusieurs années, le marché est en pleine expansion.

Geneviève Ribordy

Trois étudiants de 4ième année de commerce, François Lefebvre, Maurice Papineau et Bernard Lafrenière prévoient la création d'une coop de loisir. Cette coopérative permettrait la location d'équipement sportif récréatif: motoneiges, équipement de hockey, planches à voile, etc...

Il n'y a pas d'autres coopératives du genre en Ontario, peut-être une au Québec. C'est donc une initiative très originale de jeunes étudiants francophones. De futurs jeunes entrepreneurs...

Les étapes à suivre

Comme toute coopérative, celle-ci ne visera pas le profit, mais réunira des gens et offrira un service au plus bas prix. La coopérative appartiendra à ses membres. Pour faire partie de la coop, les membres devront acheter une part sociale, qui leur sera rendue à leur départ.. Les non-membres pourront aussi profiter des services de la coop, mais la location sera pour eux un peu plus élevée. Cette coop permettra de rejoindre un marché pratiquement inexploité. L'adhésion sera libre et volontaire, et ouverte à tous.

L'équipement qui sera acheté dépendra des ressources financières de la coop, et du besoin des membres. En fait, cette coopérative permettra aux membres d'avoir accès à une planche à voile, etc..., en l'achetant collectivement alors qu'individuellement, ils n'auraient peut-être pas eu assez d'argent.

Cette coopérative sera élaborée dans le cadre du cours *Création d'une entreprise coopérative*, sous la supervision de Ginette Lafrenière. L'objectif du cours est de créer une coopérative.

Economi$er en $e regroupant

Pour l'instant, la coopérative en est au stade embryonnaire, mais les trois étudiants espèrent que, soit eux, soit d'autres, mèneront ce projet à terme.

L'établissement de cette coop passera par de nombreuses étapes, qui seront élaborées au long de l'année universitaire: une étude de faisabilité, afin d'évaluer combien de membres et combien d'argent sont nécessaires, quel secteur du marché viser, quel équipement acheter; la visite d'autres coopératives, pour avoir des modèles de fonctionnement; le recrutement de membres et leur éducation, suivie de la vente de parts sociales; et bien sur la promotion de la coopérative. Enfin, on pourra procéder à l'implantation du projet, avec tout ce que cela comprend: achat d'équipement, installation dans un local, embauche d'employés, etc...

Les organisateurs espèrent une bonne réponse. Ils entreprendront leur recrutement en offrant des séances d'information aux marchés cibles, aux étudiants de l'Université, aux habitants de coopératives, aux clients des Caisses populaires; en établissant aussi des contacts lors de conférences. Par conséquent, un des effets secondaires du projet sera la sensibilisation de la communauté aux coopératives.

Cette coop promouvra aussi l'exercice physique, et le développement social. Les locations d'équipement favoriseront probablement la création de certains groupes. Par exemple, une équipe pourrait se former autour de ceux qui louent l'équipement de baseball. D'après ces jeunes initiateurs, elle forcera aussi la famille à être ensemble, lui permettant de partager une activité au lieu de regarder la télé.

Mais surtout, ce projet sera l'fun!

Si vous désirez recevoir plus d'information, où vous joindre à la coop, contactez François au 674 7735, ou Ginette, au 675 1151, poste 2130, ou au 675 2445.

Orignaux en fête

À la fête des citrouilles de la salle d'urgence, le 25 octobre, des membres de l'AEF et de *l'Orignal déchaîné* se sont fait remarquer par leurs costumes orignaux, sans parler de leurs danses du diable.



Stic, apprends-moi à jouer au hockey en français.

Les costumes gagnants: la Sultane (2e), la Chiquita Banana (1er) et le Petit Chaperon Rouge (3e). Se rajoute aussi l'homme invisible aux ballounes (4e).



Rappelons que le prochain pub du Carrefour Francophone mettra en vedette *Térez Montcalm*, le jour de la Toussaint, le 1er novembre 1990.

Plus que jamais, la nécessité d'institutions académiques francophones

Test d'assimilation linguistique

Le test de compétence linguistique de l'Université Laurentienne pour l'année 1990 s'est tenu le 4 septembre dernier.

Didier Kabagema

L'Association des Étudiants Francophones a récemment reçu les statistiques de ce test, que le Centre des langues s'est fait un plaisir de nous transmettre. Les nombres finissent toujours un jour ou l'autre par laisser entrevoir ce que l'on a tant bien que mal dissimulé pour sauver les apparences. Je ne fais ici aucun procès d'intention envers qui que ce soit, je me contente de noter l'aspect irréversible que les chiffres acquièrent à force d'être manipulés. En septembre 1988, 300 étudiants francophones ont écrit le test de compétence linguistique et 209 ont échoué (soit 69.7%). Au même mois de l'année suivante, au même test, 276 étudiants ont échoué (soit 71%) sur un total de 389 candidats. Cette année, il y a eu une plus grande affluence au test. En effet, 477 étudiants se sont présentés en septembre dernier et le taux d'échec s'élève aujourd'hui à 76%.

Que dire de cette croissance continue du taux d'échec au test de compétence linguistique? N'est-ce pas le reflet probant d'un manque de moyens qui nous empêche de maitriser notre langue?

Le samedi 20 octobre 1989, l'Association des Étudiants Francophones a été l'invitée de la Commission consultative sur l'assimilation (Vision d'avenir) qui parcourt le Canada d'un bout à l'autre. Elle a dénoncé le bilinguisme intégré comme handicap fondamental à une prise en main du devenir francophone par les francophones. Elle a proposé la mise en place d'institutions académiques autogérées par les francophones, ce qui leur permettrait de posséder de meilleurs outils pour lutter efficacement contre l'assimilation.

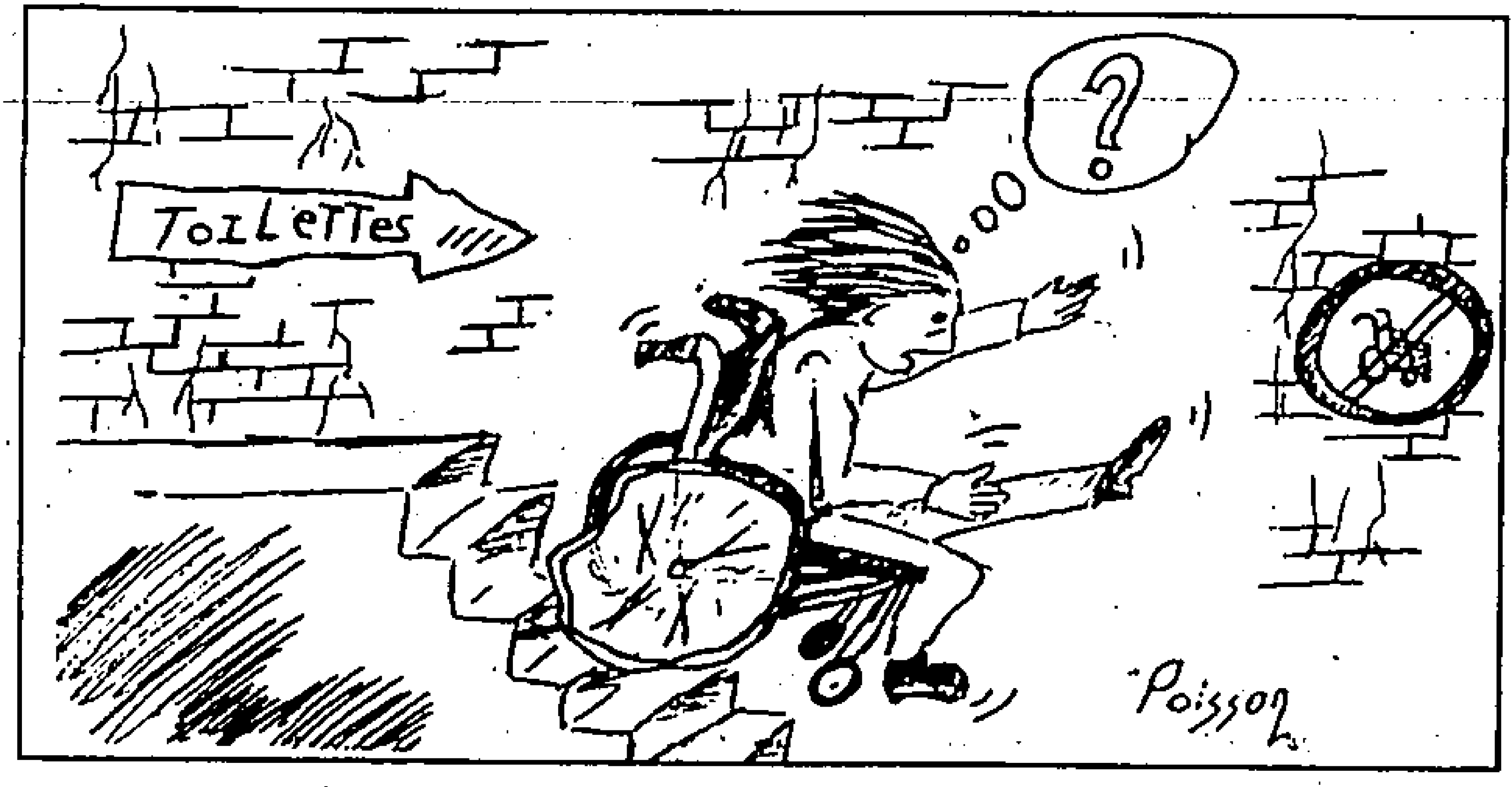
Le taux actuel d'échec au test de compétence linguistique impose la réflexion suivante: que peut-on faire pour y remédier? La réponse ne va pas sans mesures radicales mais légitimes: il faut l'homogénéité linguistique dans un milieu autonome.

Services déficients pour étudiants handicapés

Un autre handicap d'ULU

"L'Université Laurentienne a aménagé des installations pour les étudiants qui souffrent d'un handicap physique: des rampes d'accès, des portes qui s'ouvrent en appuyant sur un bouton, et des cabinets d'aisance. (...) les handicapés physiques ont accès à la piscine olympique."

Didier Kabagema



L'extrait cité ci-dessus provient des pages 18 et 19 de l'annuaire 90-91 de l'Université Laurentienne. Cependant, si l'on croit les propos de Lynn Lambert, étudiante handicapée de 1ère année, les éditeurs de notre annuaire ont publié des informations erronées, à l'insu de bien des lecteurs. En effet, cette jeune fille s'est vue dans l'obligation de changer de cours, tout simplement parce que le pavillon Alphonse Raymond (édifice des Sciences de l'Éducation) ne lui est pas accessible. Lynn, faute de moyens adéquats pour se rendre à ses cours de psychologie et de sociologie en français, se résigna à les prendre en anglais. Bien évidemment, ils étaient disponibles en anglais, dans l'édifice des classes.

Le responsable des services spéciaux, Earl Black, a tenté de faire déplacer les cours en français afin de permettre à l'étudiante lésée de les suivre dans la langue de son choix, mais Lynn Lambert en fut informée quatre semaines plus tard. Elle ne pouvait plus rattraper les notes manquées, d'autant plus qu'elle a des difficultés de rédaction.

Et d'autres mensonges

L'étudiante concernée a même ajouté que la piscine olympique reste inaccessible aux handicapés. Elle a confié que depuis qu'elle fréquente notre université, elle n'a pas pu faire dans l'eau les exercices journaliers que nécessite son cas. Et ceci, parce que l'on a pas encore installé le matériel à cet effet, qui croupit dans un coin du bâtiment de l'éducation physique.

Un autre problème auquel les handicapés doivent faire face, c'est un manque de toilettes suffisantes adaptées à leurs besoins. Si elle ne va pas à la bibliothèque, Lynn n'a pas d'autres endroits où se diriger. Les toilettes du deuxième étage de l'édifice Parker ne fonctionnent pas. Une fois, elle resta coincée aux toilettes pendant un quart d'heure parce que les portes ne sont pas faites pour faciliter leur ouverture par des handicapés.

En fait, après avoir aménagé des installations spéciales, l'Université Laurentienne ne veille pas à ce qu'elles restent. Ainsi, la rampe de l'escalier du "Bowling Alley" n'y est plus.

Où part l'argent?

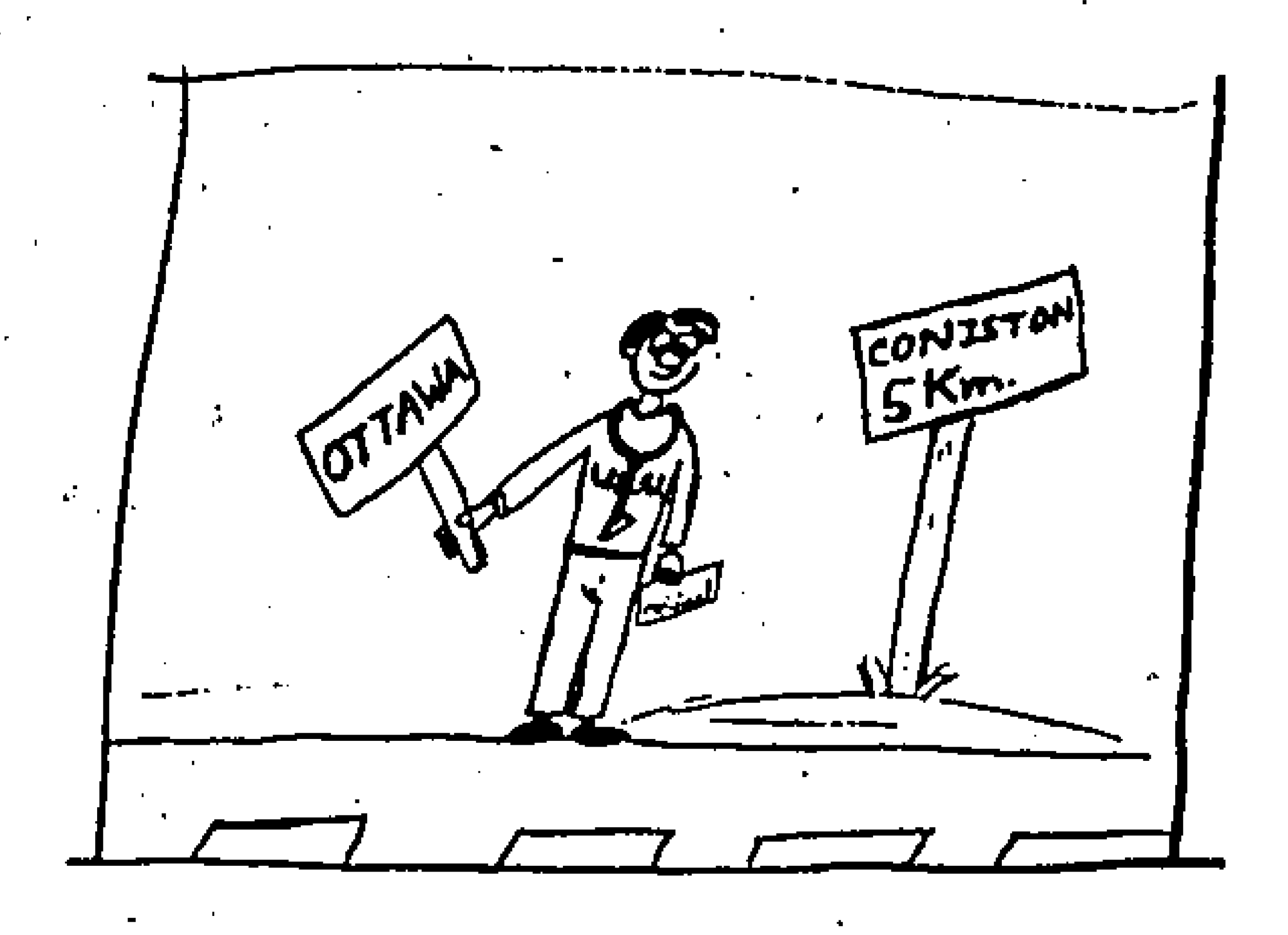
La situation des handicapés à la Laurentienne peut être réglée par un financement adéquat des besoins spéciaux des étudiants. Où nos administrateurs mettent-ils l'argent ? Avant d'aller dans des chalets pour "réfléchir" entre deux buffets ou se pavaner sur la côte d'azur afin de "parler français", il faudrait commencer par penser à nos handicapés. Ceux qui diront qu'il est facile d'utiliser un argument pour un autre, je réfuterai leurs allégations en répliquant que l'Université canadienne en France reste un caprice par rapport à la nécessité d'avoir des installations complètes pour les handicapés de l'Université Laurentienne.

Doctorat en psychologie clinique

Doctorat à domicile

Depuis mai 1989, l'Université d'Ottawa offre, en collaboration avec l'Université Laurentienne, un nouveau programme de psychologie clinique.

Geneviève Ribordy



Ce programme, le premier doctorat de la Laurentienne, permet aux étudiants du Nord de compléter leur formation sur place, afin qu'ils puissent travailler dans le Nord. Ce programme vise spécifiquement les personnes possédant une maîtrise et de l'expérience clinique, présentement employées dans le Nord-Est de l'Ontario et désireuses de poursuivre une formation doctorale en français à temps partiel.

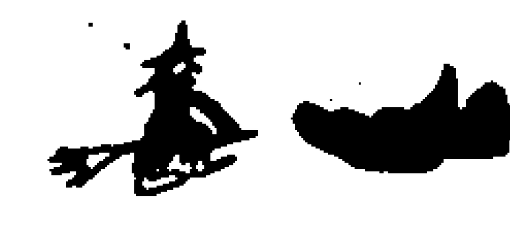
Ce programme permettra, par exemple, à un psychologue de Timmins de poursuivre ses études de doctorat tout en conservant son emploi, même s'il travaillera un peu moins. Ce programme est similaire à celui du doctorat ordinaire, mis à part quelques modifications. Il cherche à ne pas déplacer les gens car ils ne reviendraient plus dans le Nord. C'est Martine Miljkovitch, coordonnatrice du programme à l'Université Laurentienne, qui s'occupe d'effectuer les arrangements nécessaires pour allier emploi et études, l'idée fondamentale étant de perturber le moins possible.

Le programme s'étend sur cinq ans et comprend plusieurs parties. Une thèse, supervisée par un membre du corps professoral du département de psychologie de la Laurentienne, ce qui limite les déplacements et permet d'utiliser l'expertise sur place. Des stages pratiques, qui peuvent se faire dans les centres du Nord-Est ontarien. Seuls les cours, offerts en majorité à Ottawa, mais dont deux déjà à l'Université Laurentienne, exigent que les étudiants se déplacent. Dans ce but, la coordonnatrice s'arrange avec l'employeur, afin que l'étudiant puisse retrouver son emploi après un ou deux semestres d'absence. De plus, la Laurentienne a l'intention d'introduire davantage de cours.

Ce doctorat permet de pratiquer la psychologie. Quel est ce métier de psychologue clinicien? Il est vaste et divers... Par exemple, le nouveau centre du cancer de l'hôpital Laurentien emploiera un psychologue clinicien qui assistera les patients, leur famille et leurs amis. La demande pour les psychologues cliniciens est grande. Les diplômés n'auront pas de problèmes à se placer, d'autant plus que les candidats potentiels sont rares. Et surtout, d'ajouter Martine Miljkovitch, la psychologie clinique est une profession passionnante.

la Brunante sera présentée le 10 novembre !

Soyez-y, sinon vous manquerez un cr... de bon show : Marcel Aymar ainsi que plusieurs nouveaux talents... qui spectacleront pour vous!




Terrifiante Halloween à tous!

Brumes autour du château

Et Dieu créa Villefranche...

Avez-vous déjà vu Villefranche-sur-Mer? Moi non plus. Pourtant, ce site de villégiature situé dans l'ancien comté de Nice, territoire devenu français seulement le 24 mars 1860, a fait parler de lui. Il y a même quelques années, le chanteur Renaud faisait rimer Villefranche avec "blanche" dans une chanson qui ne parlait pas de bicarbonate de soude. La région est réputée pour ses paysages bucoliques de bord de méditerranée et pour sa proximité de stations balnéaires, de Nice à Gênes et La Spezia, en passant par Monaco, Menton et San Remo. L'annexion à la France constituait, avec la Savoie, le cadeau du roi de Piémont Victor-Emmanuel II à Napoléon III en remerciement de son aide militaire pour l'unification italienne. A cette époque, la langue parlée dans la région était l'Occitan et la langue française aura du mal à s'y implanter, les habitudes françaises aussi.

Le rapport de l'université "Laurentian" au sujet des quatre années d'expérience d'une "Université Canadienne en France" nous présente (page 6) ce que l'on pourrait appeler le "mythe de la création" de l'institution: en l'an de grâce 1985 après Jésus-Christ, le recteur John Daniel eut une conversation avec l'homme d'affaires torontois Sam Blyth quelque part en France. Sam exploitait avec succès un "lycée canadien en France" à St-Jean-Cap-Ferrat (près de Nice). Sam avait une vision: peut-être qu'un programme de première année d'université compléterait agréablement le séjour de ses étudiants du secondaire en terre européenne. A son retour à Sudbury, le recteur Daniel chargeait un groupe de collaborateurs d'étudier la question. Nos lecteurs connaissent la suite.

La création du programme de deuxième année d'université, décidée fin 1986 et débutant en 1987-1988, fut loin de faire l'unanimité sur le campus de Sudbury. Plus particulièrement, plusieurs membres de la communauté d'expression française s'interrogeaient sur le bien-fondé de créer une institution qui répondrait principalement aux besoins d'anglophones fortunés; l'on faisait observer que la clientèle étudiante franco-ontarienne n'avait accès à aucun programme complet dans les sciences et dans de nombreux domaines des arts, des humanités et des sciences sociales. Rien n'y fit. A l'automne 1987, l'UCF ouvrait ses portes à 199 étudiantes et étudiants, dont 29 francophones. Les inscriptions des années suivantes s'établissent à 123 (dont 11 fr.), 178 (dont 8 fr.) et, cette année, 122. Les cours offerts ont été, au cours des quatre années, surtout du domaine des humanités, mais aussi des sciences sociales et du commerce.

Un examen complet de l'expérience UCF devrait porter sur cinq points majeurs: la clientèle, le programme, le financement, la place de l'UCF dans son milieu d'accueil et la place de l'UCF à l'université.

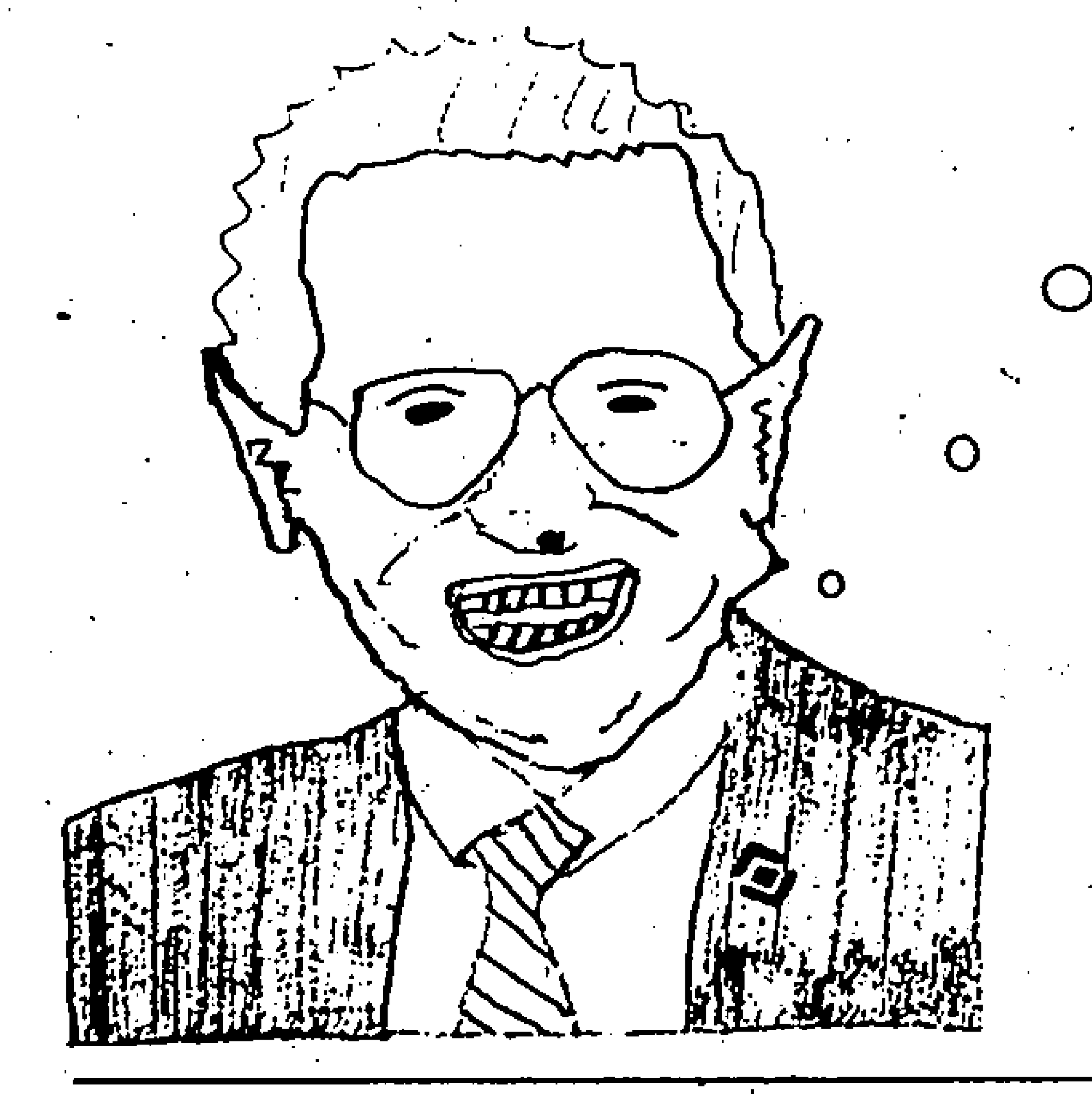
Clientèle

Le rapport avoue clairement que l'objectif de créer un milieu bilingue où un nombre égal d'étudiants des deux communautés de langues officielles pourraient apprendre les uns des autres n'a pas été atteint. Les raisons de cet échec n'ont probablement rien à voir avec l'université, mais plutôt avec le fait que tout francophone au Canada peut aller étudier en France à bien moindres frais en s'inscrivant directement dans une université française et en tirer un enrichissement bien plus grand que celui d'être un "token french" dans une bulle anglophone perdue dans le maquis. Par ailleurs, le chiffre fixé de 200 ou 220 étudiants, d'après le rapport, est loin d'être atteint.

Programme

Aux débuts de cette nouvelle "expérience", le programme UCF était clair: Etude des humanités dans un cadre européen "in situ", de manière à faire profiter la clientèle étudiante d'une expérience directe. La réalité fut différente. Premièrement, la majorité des étudiantes et des étudiants se révélait incapable d'étudier en français. Ainsi, en 1989-90, 43 cours sur 58 se donnent en anglais. Sur 301 étudiantes et étudiants en 1988-89 et 1989-90, 47 rédigent le test de bilinguisme et 8 sont reçus. On ne peut donc dire que l'UCF soit un succès sur le plan de l'apprentissage de la deuxième langue officielle.

D'autre part, nous pouvons reprocher à l' UCF d'avoir poursuivi une politique de programmation ad hoc qui semble dépendre plus du personnel disponible (lisez en congé sabbatique) que d'une planification précise.



Ainsi, sur 77 personnes qui ont enseigné à l'UCF de 1987-88 à 1989-90, une seule y a enseigné trois ans, cinq (dont deux de Laurentian) y ont enseigné deux ans, les 71 autres un an seulement. L'absence de continuité est patente et montre l'absence de planification.

Financement

Au moment de sa création, l' UCF avait été créée pour correspondre aux critères de financement de l'Ontario. Ceci veut dire que plus de 80% des coûts de l'expérience étaient éligibles alors que le reste des dépenses était couvert par les frais d'inscription. Le rapport financier sur l'UCF, préparé par Ronald E. Chrysler, vice-recteur à l'administration et John Church, professeur agrégé à l'Ecole de Commerce et d'Administration, établit que l'UCF était déficitaire de $427 561.00 en 1987-88, excédentaire de $82 280.00 en 1988-89, déficitaire de $111 062.00 en 1989-90 et, probablement, légèrement déficitaire en 1990-91.

Cependant, puisque les subventions provinciales rattachées aux inscriptions rentrent avec un an de retard, il est probable que le résultat financier final de "l'expérience" serait proche de l'équilibre. Il faut dire, cependant, que la comptabilisation des dépenses de l'UCF n'est pas claire. Par exemple, nous ne savons pas si les salaires de congé sabbatique des professeurs qui enseignent à Villefranche sont imputés à l'UCF ou aux facultés. Dans ce dernier cas, cela signifierait qu'en réalité l'UCF profite de ces dernières. Il est également impossible de mesurer le manque à gagner de l'université lorsque l'un de ses professeurs enseigne à l'UCF au lieu de poursuivre des recherches et d'obtenir des subventions à cet effet.

L'expérience UCF

La question du jour est maintenant de décider si l' expérience UCF devrait se poursuivre. Le 18 octobre 1990, MM. Chrysler et Church ont présenté aux sénateurs de l'université une lettre datée du 10 octobre adressée au recteur par intérim. Ils y rappellent que la formule de financement des universités par le gouvernement de l'Ontario est désormais reliée à une limite maximale du nombre d'inscriptions. Cela veut dire qu'au-delà d'un certain nombre d'étudiants inscrits, l'université ne recevra pas de financement supplémentaire. Selon les auteurs de la lettre et du rapport financier, l'accroissement de 8% de la clientèle étudiante cette année signifie que, soit l'an prochain, soit au plus tard dans deux ans, l'UCF ne pourra plus être financée par la province. Cela place l'université devant l'alternative suivante:

- Abandonner le projet UCF et permettre ainsi à la clientèle du campus de Sudbury de continuer à croître;
- Continuer le projet UCF et limiter les inscriptions à Sudbury, ou faire face à des déficits de plusieurs millions de dollars. Le rapport financier Church-Chrysler fait état d'une possibilité de déficit de caisse de plus de 3 millions de dollars sur 5 ans (de 1992-1997).

Le prix à payer

Le maintien de l'UCF à tout prix, que l'administration intérimaire de l'université favorise (liant ainsi les mains de la future administration) serait cependant possible. Cela à condition que la clientèle de Villefranche assume les pleins coûts de son éducation. Il est alors probable que les frais d'études passeraient de $1 825.00 à $9 125.00, plus les $6 780.00 de transport et logement (total: $15 905.00). Au cas où ces études non-subventionnées se poursuivraient au prix actuel, cela voudrait dire que chaque client de l'UCF coûterait la différence entre $9 125.00 et

de Villefranche-sur-Mer...

Jean-Charles Cachon

$1 825.00 à la communauté universitaire. Dans l'état actuel des choses (122 inscriptions), cela signifierait que Villefranche hypothéquerait le budget de l'université de $890 600.00. En fait, cette estimation est optimiste. Dans leur rapport, MM. Chrysler et Church chiffrent les coûts à plusieurs millions. En bref, financièrement, l'UCF ne paie pas, n'a pas payé et, dans le futur, placera Laurentian en crise financière.

L'UCF dans son milieu d'accueil

Au début de cet article il est mentionné que l'UCF est située sur une parcelle très particulière du territoire français qu'est l'ancien comté de Nice, dépendance directe du duché de Gênes. Ce qui peut sembler archaïque pour beaucoup de lecteurs doit cependant être compris: la région de Nice, en 1990, est encore en marge de la France. Les traditions héritées de centaines d'années de culture génoise et piémontaise y sont encore présentes.

L'une des caractéristiques de ces traditions anciennes est le rôle de la noblesse terrienne, propriétaire de biens immobiliers, souvent confondues l'une et l'autre au sein de réseaux de familles qui entretiennent des liens matrimoniaux depuis plusieurs siècles. Ainsi, les Grimaldi, famille régnante à Monaco, est liée à plusieurs familles de Nice et de Gênes. A Nice, le pouvoir du maire, M. Jacques Médecin, repose sur le soutien qu'il a obtenu de ces familles. L'UCF aurait beaucoup bénéficié, en manoeuvrant habilement, à développer des relations auprès de cette société locale. Contrairement à cela, l'UCF s'est développée à l'écart de la communauté niçoise. Les liens au plus haut niveau que l'on aurait dû établir ne l'ont pas été. En conséquence, l'UCF s'est bâtie dans l'indifférence de la communauté locale et a été prise en dérision. La nomination d'un "doyen" anglophone (bien que parlant français) n'a fait que contribuer à l'image du "Château" du Mont Leuze comme lieu de villégiature pour Nord-Américains bourrés de dollars.

N'aurait-il pas été plus sage de recruter une personne du lieu, capable d'aplanir les difficultés et de promouvoir l'UCF dans la région comme représentante de la communauté canadienne? Au contraire, l'UCF s'est repliée sur elle-même et les témoignages des étudiantes et des étudiants révèle leur frustration et leur sentiment d'isolement.

L'UCF et Laurentian

La place de l'UCF à l'université n'a jamais été précisée. En 1986-1987, des confrontations parfois véhémentes ont eu lieu au comité du bilinguisme au sujet de la création d'un poste de vice-recteur aux affaires francophones à l'université. La proposition, qui émanait du rapport Cachon de 1986, suggérait une pleine autonomie financière et administrative pour les francophones, assortie de la pleine gestion des programmes et des ressources humaines. Le rapport fut balayé du revers de la main et envoyé aux oubliettes où il est encore. La création d'une faculté de langue française fut alors proposée. Réponse de M. Daniel: Laurentian a bien assez de quatre facultés. Contre l'avis du comité, le recteur Daniel imposait la création d'un poste sans contrôle ni budget et, plus tard, imposait sa candidate contre celle choisie par son propre comité de sélection.

Or, voici que le rapport sur UCF nous indique la présence d'un "doyen" à Villefranche-sur-mer; donc, la présence d'une cinquième faculté. En est-ce une? C'est, bien entendu, discutable. Nous ignorons si elle a un conseil. Nous ignorons qui sont ses membres, mis à part les 71 nomades cités plus haut dans cet article. A tout le moins, nous pouvons dire que les rapports de l'UCF et de Laurentian sont ambigus et que bon nombre de décisions ont été prises sans consulter le sénat de l'université, ni la communauté.



UNIVERSITÉ CANADIENNE EN FRANCE



Alors que l'UCF coûte une petite fortune à la Laurentian et pendant que certains paient une petite fortune pour étudier sous le soleil du Mont Leuze à Villefranche-sur-Mer, il est possible d'étudier à bien moindre frais à l'Université de Nice, dans une communauté dynamique, qui favorise l'échange culturel. Et cela...à moins de quinze kilomètre de Villefranche!

Pour conclure

Les inconnus du Villefranche-Express

Le rapport présenté à la communauté universitaire est l'oeuvre de personnes au-dessus de tout soupçon, qui ont fait leurs preuves en tant qu'universitaires. Par ce qu'il dit, comme par ce qu'il ne dit pas, il prouve, pour qui peut le lire de manière éclairée, que l'UCF a constitué une expérience bâclée, conduite par une institution déjà incapable de répondre aux besoins de sa clientèle immédiate. Elle représentait le rêve d'un homme aujourd'hui disparu de notre horizon. Par-delà cette illusion de quelques années, les problèmes du Nord de l'Ontario restent les mêmes. Nos diplômés s'en vont. La population de Sudbury continue de baisser L(171 000 en 1971, 148 000 en 1986). L'industrie du bois du Nord de l'Ontario se voit détruite par le libreéchange et les taux d'intérêt, les droits compensatoires et autres mesures. Jamais, comme aujourd'hui, la population de toutes langues et de toutes races du Nord de l'Ontario n'a eu tout besoin d'améliorer son niveau d'éducation.

Il reste que le Conseil des gouverneurs, manipulé par un quarteron de personnes qui se nomment entre elles, aura encore la main haute sur les décisions à prendre au sujet de Villefranche. Cependant, leurs choix engagent des fonds publics. Ils et elles auront à en répondre.

Un ancien professeur à l'UCF, M. Lagacé, avait rédigé un rapport au sujet de son expérience à Villefranche. Nous n'en trouvons mention nulle part. Pourquoi?

Pourquoi avoir attendu aussi longtemps avant de produire un rapport sur l'UCF? Pourquoi les chiffres sont-ils aussi vagues? Comment l'UCF a-t-elle pu dépenser $999 554.00 en 1989-90 alors que son budget était de $821 935.00, et qu'aucune autre faculté n'a dépassé son allocation budgétaire?

Ne serait-il pas possible d'élaborer un plan comptable pour les universités ontariennes, qui permettrait une vérification précise de leurs dépenses devant les contribuables? Ne serait-il pas possible de développer un mécanisme électoral raisonnable qui rendrait les membres des conseils de gouverneurs des institutions postsecondaires de l'Ontario responsables devant l'électorat?

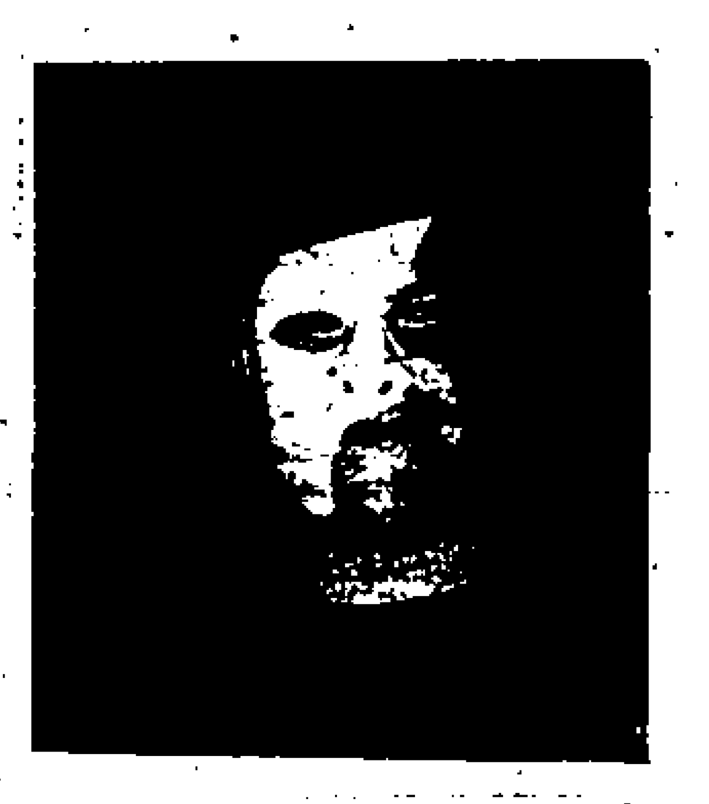
BRAMEMENTS D'HIVERS

Quossé tu penses¿

Propos recueillis par Marie-Noël Shank

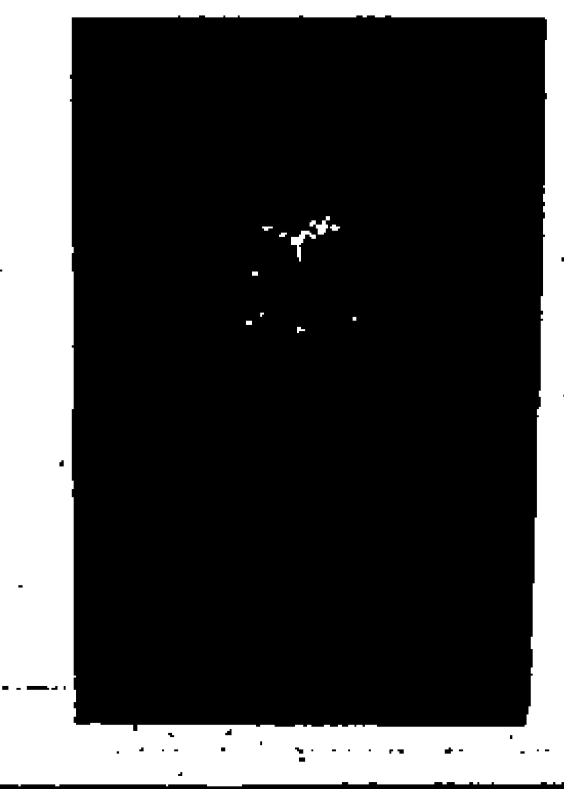
L'Orignal, selon sa bonne habitude, a posé une question quelque peu délicate à 6 étudiant(e)s:

Crois-tu que l'on devrait placer des distributeurs de condoms dans: 1) les écoles secondaires et 2) les lieux publics?



Josée Perreault
1ère année
Géographie/Théâtre

1) Oui, parce que si les étudiants sont actifs sexuellement, ils pourront se procurer des condoms dans leur école au lieu d'aller les acheter dans les dépanneurs, lieux très gênants d'ailleurs!
2) Non. Ce n'est pas nécessaire.



Natalie Melanson
4e année
Littérature

1) Oui, parce que c'est à 15 ans qu'il y a le plus de filles-mères et non à 20 ans. Il faut faire quelque chose! L'éducation sexuelle, ce n'est pas assez, il faut que ces produits-là soient assez disponibles — même si ça peut être gênant.
2) Oui, surtout dans les endroits que les jeunes, et le monde en général, fréquentent.



Nicolas Busque
1ère année
Education physique

Oui, c'est nécessaire dans les deux endroits. Mais, il faut aussi de l'éducation puisque c'est LA base. C'est bien beau de avoir des condoms, mais il faut savoir les utiliser!



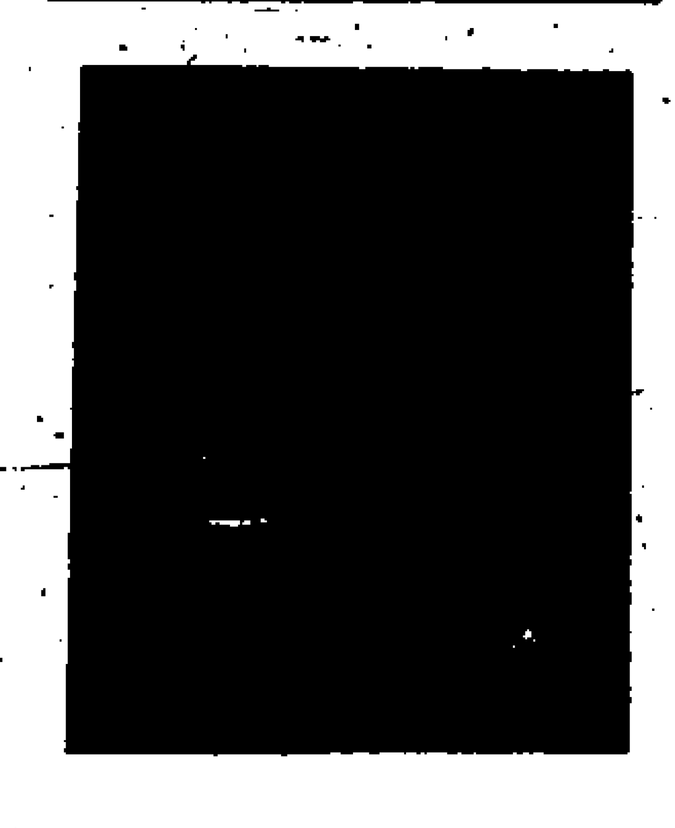
Sylvie Vaillancourt
1ère année
Commerce

Oui, cela rendrait les jeunes plus conscients de la pratique du "safe-sex", dans le but d'éliminer les grossesses non-désirées.



Daniel Sénéchal
1ère année
Arts généraux

1) Non, car cela encouragerait les jeunes à avoir relations sexuelles. Ça rendrait les condoms trop disponibles!
2) Oui, car les gens qui fréquentent ces lieux sont généralement plus vieux et eux sont assez mûrs pour prendre une telle décision, celle de s'engager dans des relations sexuelles.



Bernard Lafrenière
2e année
Commerce

1) Je ne vois pas de raison pourquoi pas. Avec le taux de jeunes adolescentes en grossesse, il faut de l'éducation et une disponibilité des moyens de contraception. Y'a rien d'immoral là-dedans. C'est plutôt être responsable.
2) Oui. Plus il y en aura, plus les gens deviendront conscients des problèmes entourant cette question.

Un Forum d'Éducation sur le nationalisme amérindien

sera présenté dans le but de fournir aux étudiants et aux professeurs l'occasion de prendre connaissance d'informations vitales à la compréhension du débat qui s'ouvre sur la "question autochtone".

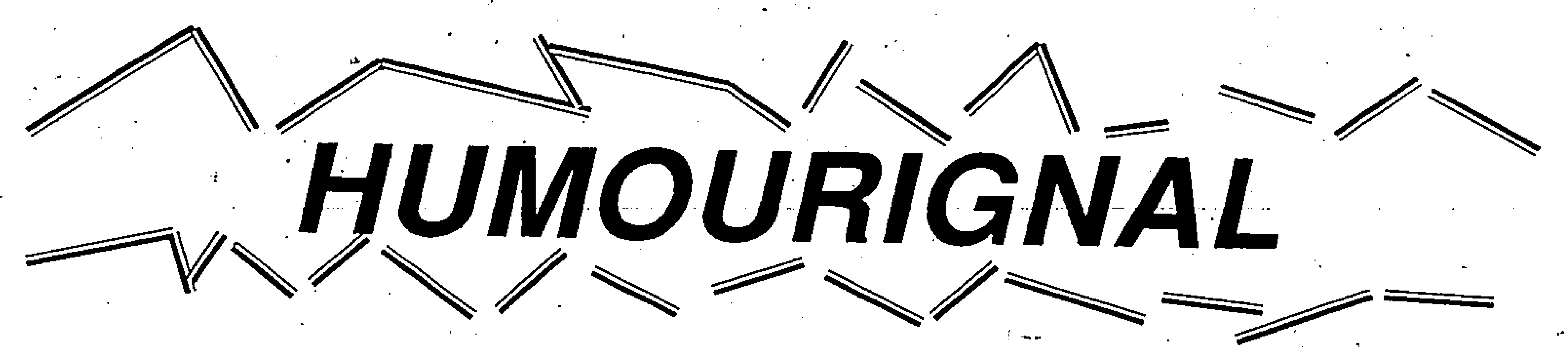
James Dumont, du département d'Études Amérindiennes de l'université de Sudbury, nous brossera un tableau des relations entreles peuples d'origine européenne et les Amérindiens depuis les débuts de la colonisation, il tentera d'introduire des éléments peu évoqués ou absents des livres d'histoire de la culture "blanche".

Murielle Bédard, vice -présidente de l'Alliance Autochtone du Québec, présentera quelques unes des principales revendicatons politiques et territoriales des autochtones du Québec.

Donna Goodlaef, membre du Longhouse de Kanawake, nous entretiendra des formes d'organisations politiques de lka Confédération Iroquoise et des Mohauwks.

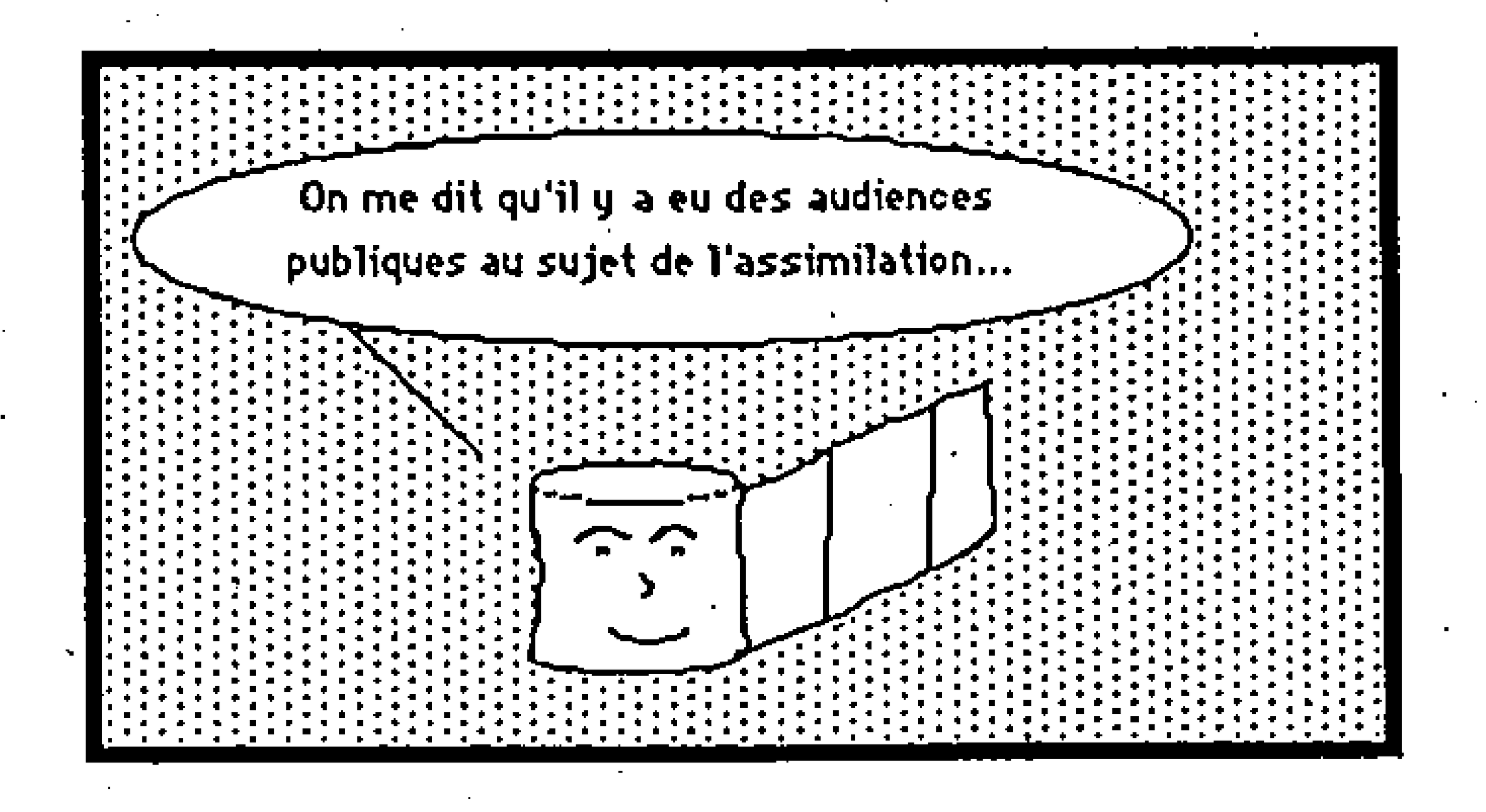
Bob Watt, chef Amérindien de North Bay, dressera un tableau de la condition autochtone en Ontario, de même que des revendications spécifiques, politiques et territoriales, des autochtones de cette province.

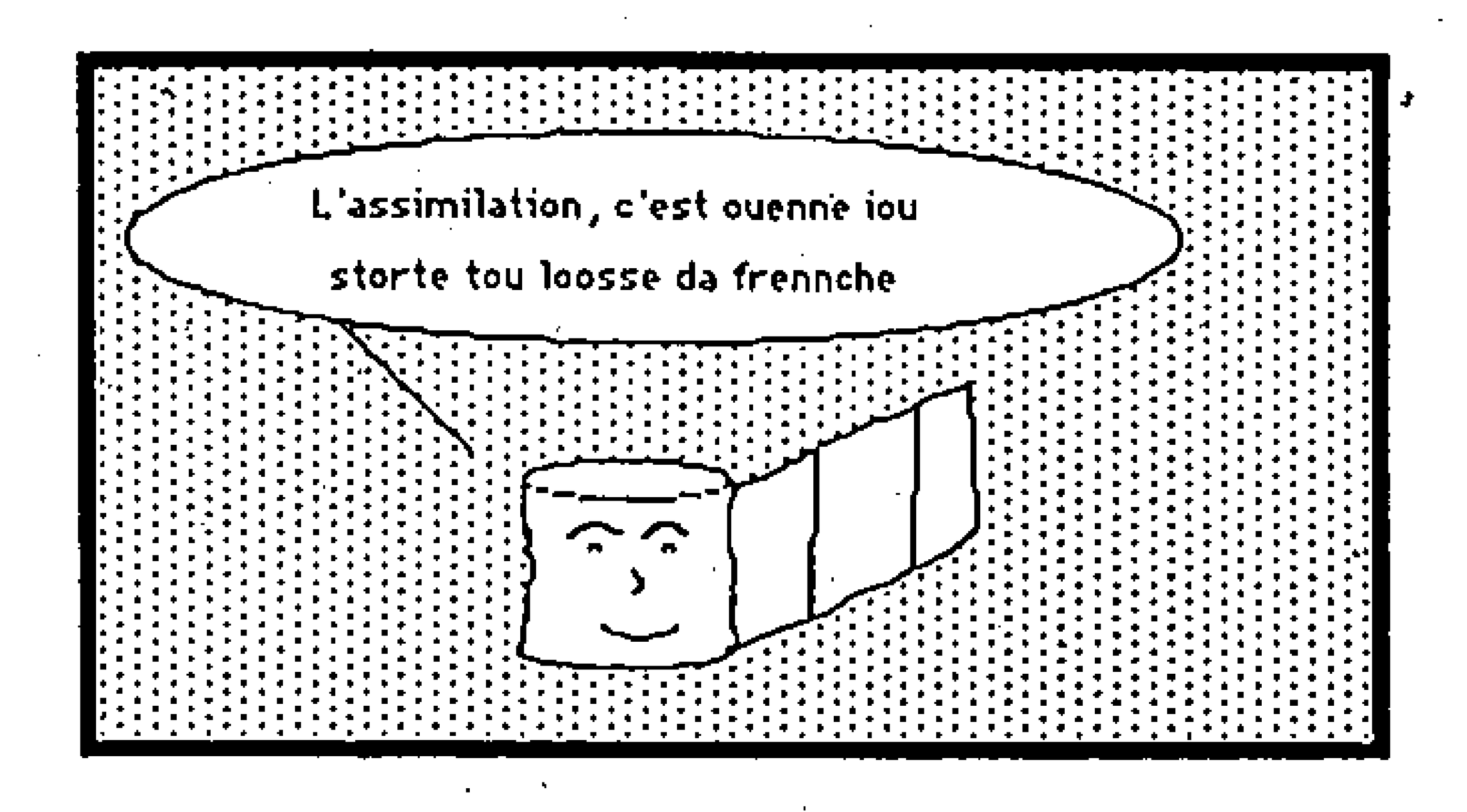
Ce Forum d'Éducation se tiendra
mercredi 14 novembre 1990 à 13h30
à l'Auditorium Fraser
de l'Université Laurentienne

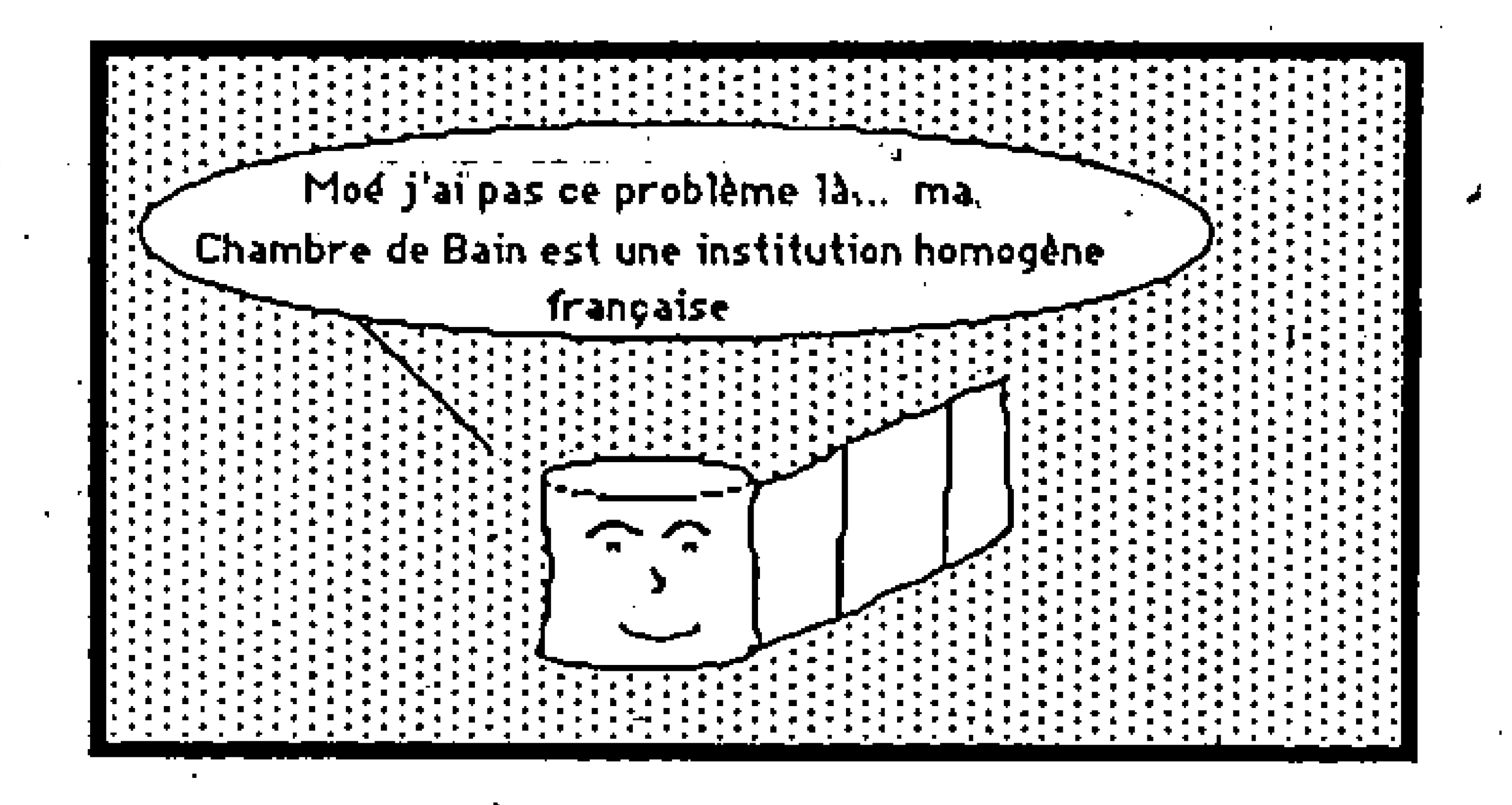


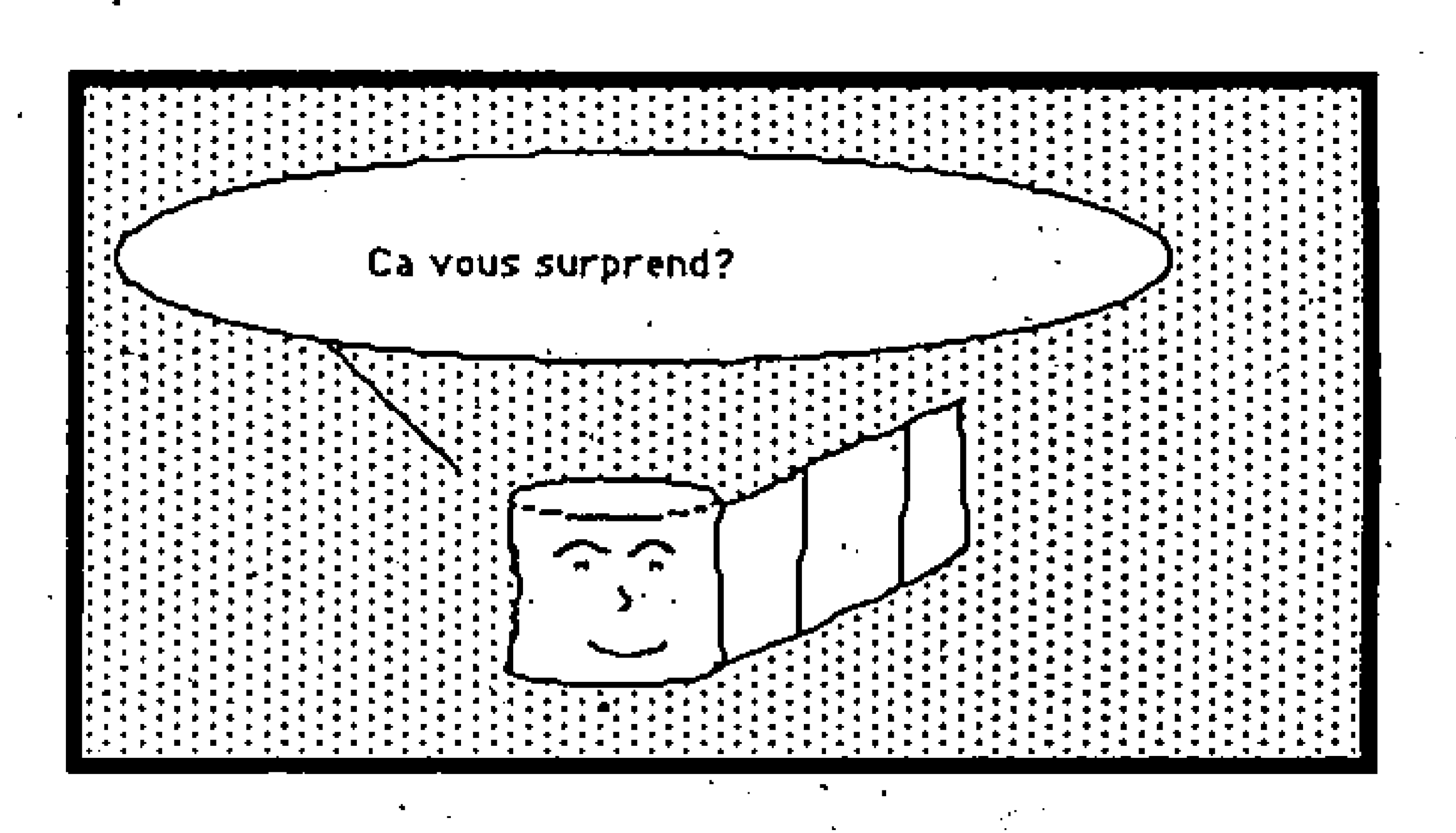
LE DISCOURS DU TRÔNE

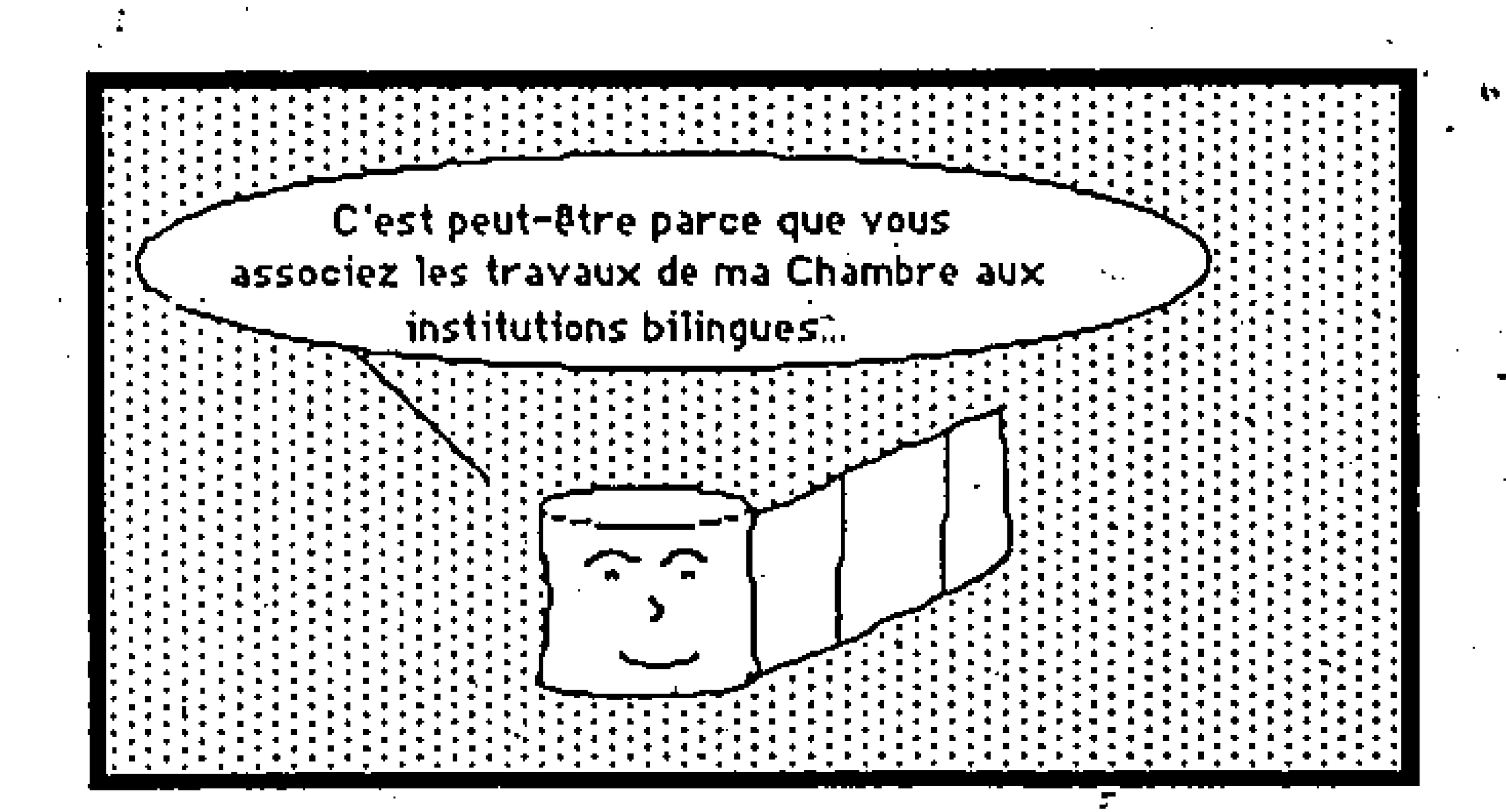
mettant en vedette l'honorable Marcel Lebrun, orateur de la Chambre de Bain

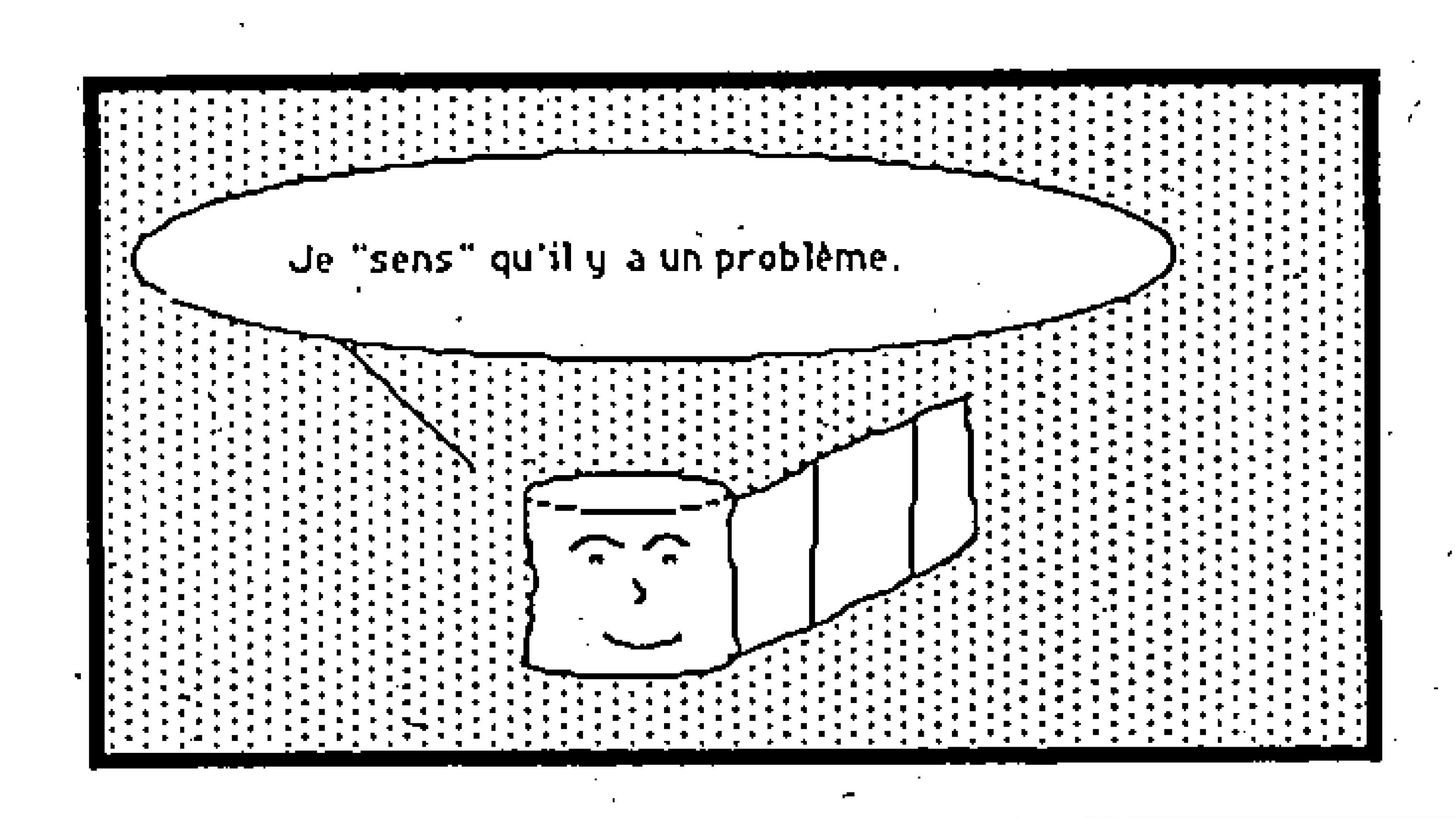












Ça m'tanne!

Ça tanne Nicolas quand quelqu'un lui pose une question, qu'il ne veut pas répondre mais qu'on exige une réponse. Lach Émoi.

Ça tanne Robert d'être à l'Université parce que depuis qu'il y est, il s'est mis à réfléchir.

Ça tanne Nicolas quand il y a du monde qui laisse traîner de vieilles assiettes dégueulasses et crottées à l''Entre-Deux.

Ça tanne Christine quand on joue des chansons anglaises à un pub francophone.

Ça tanne Christine quand l'monde n'a pas de réponse à ses questions.

Ça tanne Didier, Natalie et les autres quand il y a du monde qui parle en anglais à l'Entre-Deux.

Le 12ième gala de l'Adisq

Pleins feux sur la musique d'ici

Josée Perreault

C'est dimanche le 21 octobre 1990, qu'a eu lieu à la Place des Arts de Montréal, le 12ième gala de l'Adisq. Sous le thème *Pleins feux sur la musique d'ici*, ce gala a mis en lumière tout le talent et le génie créateur de ceux qui composent, interprètent, produisent et diffusent une musique qui nous ressemble et nous rassemble. L'animateur de la soirée fut nul autre que le compositeur-auteur-interprète, Michel Rivard, qui a avoué que ça ne serait pas sa dernière année comme animateur de ce grand gala.

Tout comme l'an passé, plus de 2 millions de téléspectateurs étaient à l'écoute et ont pu assister au spectacle de leurs artistes préférés; Kashtin, les B.B., Rock & Belles Oreilles, Johanne Blouin, Laurence Jalbert et Luc de Larochellière.

23 artistes ont reçu un Félix qui soulignait leur performance sur disque, sur scène et en vidéo-clip. Voici une liste partielle des grands gagnants de la soirée:

Auteur ou Compositeur
Jim Corcoran

Prix Mozart
Richard Séguin



Artiste québécois s'étant illustré le plus hors Québec
Uzeb
Roch Voisine



Au nom de la raison
Laurence Jalbert

Vidéoclip
Tomber-Laurence Jalbert

Microsillon pop-rock
Long courrier-Daniel Lavoie



LES B.B.

Microsillon rock
Les B.B.-Les B.B.



Interprète masculin
Mario Pelchat

Interprète féminin
Joe Bocan



Gerry Boulet

Chanson populaire
Un beau grand bateau-Gerry Boulet



Kashtin

Premier disque
Kashtin-Kashtin

Découverte de l'année
Laurence Jalbert

Groupe
Les B.B.

Microsillon country-folklore
Kashtin-Kashtin



Microsillon humour
Pourquoi chanter - Rock & Belles Oreilles



Johanne Blouin

Microsillon populaire
Johanne Blouin-Johanne Blouin

Concert humour
Rock & Belles Oreilles

Concert rock
Les B.B.

Roch Voisine s'est aussi mérité un "disque diamant", suite au grand succès qu'a connu son microsillon *Hélène* soit, 1 million de copies vendues.

Comment peut-on oublier la surprise qu'a fait Céline Dion lorsqu'elle a appris qu'elle était la gagnante du Félix dans la catégorie Artiste ou formation anglophone... Voici quelques extraits des paroles qu'elle a prononcées:

"Je ne peux pas accepter ce trophée-là. C'est pas parce que je ne suis pas fière de mon disque en anglais, au contraire, je suis très fière de mon disque. Et je tiens à remercier toute l'équipe de CBS qui m'encourage et qui me supporte partout à travers le monde en tant qu'une chanteuse québécoise. Je tiens à remercier le public aussi parce que je pense qu'eux ont compris que je n'étais pas une artiste anglophone..."

Trois des grands gagnants de la soirée ont été élus par le grand public, appelé à voter par téléphone pour l'interprète masculin, l'interprète féminine et la chanson populaire de l'année. Ces Félix ont été remis à Mario Pelchat, à Joe Bocan et au *Beau Grand Bateau* de Gerry Boulet.

Chaque année, l'Adisq remet un Félix hommage à l'artiste ayant le plus contribué pendant la dernière année à la chanson québécoise. Cet hommage a été décerné à Gerry Boulet

Pour clore cette soirée gala, quelques artistes tels que Michel Rivard et Ginette Reno ont rendu hommage pour *Une dernière fois* au Gerry *Toujours Vivant*, en interprétant quelques-unes de ses chansons. A la toute fin, plusieurs interprètes sont montés sur la scène pour terminer le gala en chantant un refrain populaire de Gerry Boulet.

Voyage de Djénéba Diallo au Mali

Le mariage bambara

Le jour de mon arrivée à Pélégana, au Mali, au village où j'allais séjourner pendant quatre mois, se célébrait un mariage. Invitée d'honneur, je pris part aux festivités, dansant avec les femmes et mangeant avec les convives. Ce mariage me semblait si exotique et pourtant si familier, et encore si traditionnel. Seuls quelques amis du mariés amenaient une touche de modernité, avec leurs vêtements de dernière mode et leur musique bruyante.

Geneviève Ribordy

Ce mariage bambara se déroulait comme s'en étaient déroulés des millions depuis des centaines d'années.

La première étape, bien sur, est la demande en mariage. Le chef de la famille du garçon se déplace dans la famille de la fille pour la demander en mariage: Il fait cette demande, non pas au père de la fille, qui lui, ne décide pas, mais à un ami du père de la fille qui sert d'intermédiaire. C'est cet intermédiaire qui donnera l'accord. Cette demande s'accompagne de cadeaux. Tout d'abord, le père du fils doit donner 3 fois 10 noix de cola qui s'accompagnent, la première fois de 50 francs CFA, la deuxième fois de 100 francs CFA et la dernière fois de 150 francs CFA. L'intermédiaire demande aussi la dot; dans cette société africaine, c'est le marié qui paie la dot, de 10 000 francs CFA, d'ordinaire, pour une jeune fille. La famille du nouveau marié paie aussi l'habillement de la future épouse. L'homme doit enfin aller cultiver pour sa belle-famille.

Homme et femme sont alors officiellement fiancés. Les fiançailles peuvent durer de 1 à 5 ans, au bon vouloir de la belle-famille.

Enfin, le jour du mariage arrive. On lave et on parfume la fille. Vers 21:00 heures, tous les jeunes du village et les délégués de la famille accompagnent la fille qui quitte son village natal. Le voyage de la mariée vers le village du marié peut durer plusieurs heures. Lorsqu'elle est à 500 mètres du village, on annonce son arrivée. Une délégation vient l'accueillir. Quelle heure peut-il être? 2:00, 3:00 heures du matin. Tous rentrent au village au son des tamtams et des sonnettes.

Quand la fiancée arrive le premier soir, la chambre nuptiale est prête et elle s'y rend. Les vieilles femmes l'y amènent clandestinement. Entre temps, on a maquillé une autre fille et tout un jeu se trame autour de cette fausse mariée, pour détourner l'attention des jeunes. On amène la fausse chez le mari. Les soeurs du mari portent cette femme sur le dos. Tout ce brouhaha se fait autour d'elle pour permettre au marié de rejoindre sa femme avant qu'il ne soit trop tard, car l'heure est déjà tardive.

Dès la première nuit, le mari rejoint sa femme dans la chambre nuptiale. Les mariés sont couchés sur un drap blanc, le dampé, qui servira à vérifier si la femme était bien vierge. Ce sont les soeurs de la mariée qui ont tissé le drap et les copains du marié qui l'ont conservé. Le lendemain matin, le drap blanc est plié et donné aux tantes de la fille.

Le matin, on prépare un grand festin. La famille du mari envoie une délégation pour saluer les étrangers. On leur donne des cadeaux: noix de cola, animaux... selon la richesse de la famille. Les griots, détenteurs de la tradition orale et animateurs, font les louanges des deux familles. Les jeunes garçons non-circoncis des deux villages luttent les uns contre les autres. Si les garçons du village de la femme gagnent, ils sont couverts d'honneur. Vers 14:00 heures, au son du grand tamtam, une grande danse se met en marche. Tous sont vêtus de leur grand boubou, de leurs plus beaux atouts. On fait preuve d'une grande politesse envers les étrangers parce qu'ils ont donné une femme.

Au village du marié, les célébrations peuvent durer jusqu'à une semaine. Chaque soir, on joue du tamtam et on danse jusqu'à 23:00 heures. Puis jusqu'aux petites heures de la nuit, les amis du mari viennent discuter avec lui, avant de le raccompagner chez sa nouvelle femme.

Pendant toute la semaine, la nouvelle mariée ne prend pas part à la fête, mais reste isolée, recouverte d'un drap blanc en cotonnade. Le dernier jour, elle sort enfin de la chambre, vêtue de ses plus beaux vêtements: elle est belle. Le dernier jour, on tue des animaux, on boit beaucoup de bière de mil. Enfin, l'intermédiaire conduit la femme dans la famille du mari, et la présente au doyen de la famille, en donnant conseils et bénédictions. La mariée fait maintenant partie d'une nouvelle famille.

Enfin, les étrangers demandent la route. On donne alors les derniers conseils: le mari ne doit pas insulter les parents de la femme; il doit nourrir sa femme, la vêtir, lui rester fidèle. La famille du mari amène des cadeaux, et promettent de bien garder la femme. Après les dernières bénédictions, la délégation rentre au village, où elle fera un compte-rendu.

Pendant les premières semaines, la mariée est mise à l'épreuve. On la fait travailler fort. La première fois qu'elle prépare à souper, on fait la fête. Les copains du mari goûtent à son repas, et les griots chantent ses mérites. Pendant des mois, on parlera du mariage et des mérites de la femme.

Critique de film: Avalon

Indigestion de télé

Un Polonais vient retrouver ses quatre frères à Baltimore le 4 juillet 1914, ébloui par les feux d'artifice qui semblent lui souhaiter la bienvenue.

Natalie Melanson

Déjà, alors qu'on fait venir à tour de rôle les autres membres de la famille, on devine que ce sera un autre de ces films dont le thème est la quête du "rêve américain". En effet, frères et, plus tard cousins, se rassemblent autour d'un commerce, connaissant bonheur et succès.

Mais il y a quand même quelques touches subtiles qui font des USA le pays pas tout-à-fait rêvé. L'un d'entre eux se fait poignarder par un voleur. La télé fait son apparition, et devient très vite le centre de la vie familiale et sociale.; ça ne date pas d'aujourd'hui... Les gamins émerveillés tentent de faire voler leur avion, comme dans les films, et risquent de mettre le feu à la maison. Et enfin, le grand magasin des cousins, leur grand rêve, monte en flammes et en fumée. Beaucoup d'immigrés s'y reconnaîtront, pas seulement ceux des USA, mais ceux d'ici aussi.

Arrête de donner à manger au chien à table, il va s'étouffer!" et la dispute qui sèvre le grand-frère de son petit frère -- on ne l'a pas attendu cette année pour couper la dinde. C'est tragiquement vrai, ce genre de dispute, et on y voit le ridicule. Et puis, à la fin, les voilà qui dînent chacun chez eux à l'Action de Grâce, si sacrée avant, sur des tables-télé, devant la télé, ce personnage silencieux dont la présence est si tangible dans le film.

Ce film illustre très bien l'évolution, si on peut l'appeler ainsi, de notre société avec l'avènement de la télé. Sa comédie est vraie et appréciable, si on sait la reconnaître. Pour cette raison, *Avalon* risque de ne pas attirer des foules énormes, composées habituellement d'amateurs d'Eddie Murphy. C'est un film franc et ordinaire, au sujet de gens francs et ordinaires.

Pour une histoire d'haricots...

Les non-immigrés s'y identifieront aussi, sur un autre plan. La famille est très grande et unie chez ces Polonais, et c'est souvent au souper familial qu'on les voit. C'est là qu'on rit de nous-mêmes, quand ceux-ci se disputent pour les raisons les plus banales: "Depuis quand t'aimes pas les haricots verts?...

POLITICORIGNAL

Apprendre à apprendre des Amérindiens

Sauvages et civilisés: la rondeur du triangle

Les événements qui ont marqué l'été 1990 à Kanawake et Kahnesatake au Québec, auront d'importantes répercussions sur la vie sociale et politique du Canada à plusieurs niveaux.

François Boudreau
et
Elaine Porter

Ces événements, qui se sont développés dans la foulée de l'échec de l'accord du lac Meech, rendent compte d'une importante frustration de la part des Amérindiens, concernant non seulement une série de revendications territoriales, mais, plus profondément encore, d'importantes revendications à caractère foncièrement politique, à commencer par la reconnaissance de la souveraineté des Premières Nations. De plus, ces événements semblent agir en tant que catalyseur dans le développement d'une solidarité des différentes Premières Nations, solidarité jusqu'ici inconnue des non-Amérindiens. À l'évidence, c'est à l'échelle nationale qu'un consensus semble se développer sur la nécessité de résoudre la "question autochtone".

Ces événements ont démontré, à peu d'exceptions près, l'ignorance générale de la population du Canada, professeurs et étudiants compris, envers les conditions de vie des Amérindiens, de leur état d'esprit, du niveau de leurs frustrations et de la nature de leurs revendications. Ces événements auront également démontré l'existence d'un certain racisme (comme toujours, fondé sur l'ignorance) envers les Premières Nations.

L'ignorance cultivée

À ce niveau, il nous faut refaire nos classes et réapprendre l'histoire. Pourquoi ne pas commencer par ce que nous croyons être à l'origine de notre propre histoire? L'idée reçue, celle que partage l'ensemble des non-autochtones du Canada, est que l'Amérique était un monde inexistant, que Christophe Colomb, Americo Vespucci, Giovanni Caboto ou Jacques Cartier vinrent "découvrir" pour le bénéfice de l'Europe. De là à voir en lui un monde "nouveau" ouvert à l'exploitation et à l'accumulation des richesses de ses terres, de là à y voir un paradis vers lequel il était possible de fuir les affres de la civilisation européenne, il n'y avait qu'un pas que plusieurs millions d'individus ont facilement franchi. En fait, les Européens n'ont pas découvert *l'Amérique, ils l'ont conquise*, ses habitants et leur mode de vie compris.

Nos hôtes et nos otages

Un bon atlas historique saura nous démontrer que les Amérindiens peuplent ce continent depuis plusieurs millénaires, entre 70,000 ans et 35,000 ans selon les sources. Il existe des preuves archéologiques indiquant une présence amérindienne dans les pourtours du Lac St-Louis et les basses terres du Saint-Laurent depuis environ 8,000 ans. Quant au nombre d'habitants, là encore les chiffres varient selon les sources: plusieurs estiment que les Amériques comptaient entre 70 à 100 millions d'habitants au XVIième siècle. À Hochelaga, site de l'Ile de Montréal, Cartier parle d'un village Iroquois fortifié au milieu de champs de blé d'Inde, abritant une cinquantaine de maisons longues et comptant environ 1,500 habitants (un village européen typique comptait, à l'époque, 500 à 1000 habitants.). À Stadaconé, près de Québec, le village comptait environ 600 personnes. La Confédération Iroquoise comptait environ 20,000 personnes, soit autant que dans la Huronie.

Les Amérindiens connaissaient *l'usage de plus de 1000 plantes* dont ils utilisaient les propriétés pour des usages médicinaux et alimentaires. Ils pratiquaient le commerce, utilisant les nombreux réseaux de sentiers et de rivières pour, par une chaîne d'intermédiaires, se procurer des biens provenant de villages voisins ou éloignés de plus d'un millier de kilomètres. Egalement, il faudrait souligner l'existence généralisée de la *règle du don* dont Marcel Mauss, dans *Sociologie et Anthropologie*, explique qu'elle constitue la règle fondamentale des relations sociales. C'est un Jésuite qui disait: "Vous y remarquez en premier lieu un grand amour et union, qu'ils sont soigneux de cultiver par le moyen de leurs mariages, de leurs présents, de leurs festins et de leurs fréquentes visites. Au retour de leur pêche, de leur chasse et de leur traite, ils s'entredonnent beaucoup; s'ils y ont pris quelques choses d'exquis, où même s'ils l'ont acheté, ou si on leur a donné, ils en font festin à tout le village. L'hospitalité envers toutes sortes d'étrangers est remarquable."

Ces très belles paroles devraient nous faire réfléchir sur le sort que nous avons réservé à nos hôtes qui, quoi qu'en disent certains, partagent la condition que *la "civilisation" de l'homme* blanc a réservé, des Amériques à l'Australie en passant par l'Afrique du Sud, à l'ensemble des peuples autochtones de la planète.

Plus sauvage que l'homme blanc, tu meurs!

Il sera bientôt temps de confronter notre ignorance générale envers les peuples qui habitaient ces terres longtemps avant nous, de confronter notre ignorance de leurs traits de culture, de leurs formes d'organisation politique qui caractérisaient leurs rapports (comme de l'existence, chez les Iroquois, d'une forme démocratique fondée sur le consensus qui était en place longtemps avant l'arrivée des européens), des modes d'organisation économique qui étaient les leurs, etc., si nous voulons être en mesure de tirer quelques acquis de leur mode de vie, de leur respect de la terre, de la vie et de l'autre. À voir comment la politique canadienne se démène depuis quelques décennies, peut-être pourrons nous commencer à comprendre que d'être sauvage est un qualicatif tout à fait relatif qui peut très bien s'appliquer à notre façon d'être envers la terre, la vie et les autres!

Adresse permanente de la SULFO:

SULFO
60, 9e rue
Hearst, Ontario
P0L 1N0

Membres du comité exécutif provincial:

Raymond Tremblay, recteur du Collège Universitaire de Hearst,
Président
Jean-Charles Cachon, Professeur agrégé à l'École de Commerce de l'Université Laurentienne.
Vice-président
Jean Lapointe, Professeur agrégé au Département de Sociologie, Université d'Ottawa.
Secrétaire
Christiane Rabier, Professeur adjoint au Département de Sciences Politiques de l'Université Laurentienne.
Trésorière
David Welch, Professeur au Collège Glendon de l'Université de York.
Conseiller

À Yolande,

Ne sois pas surprise si on ne te reconnait pas quand tu rentreras chez toi. On voit rarement des orignaux sur la Côte d'Azur. Garde le panache haut, brame bien fort et reviens nous vite.

Gros meuh de toute la gang!

Pour y voir clair

Chasse aux sorcières de la SULFO

Selon de bonnes sources, certains membres de l'administration de l'Université Laurentian ont, au cours des dernières semaines, conduit une campagne visant à discréditer la Société des Universitaires de Langue Française de l'Ontario (SULFO) auprès de plusieurs groupes d'individus. Je désire donc, au nom du comité exécutif de la SULFO, rétablir certains faits.

Jean-Charles Cachon
Vice-président
Société des Universitaires de Langue Française de l'Ontario

Premièrement, la SULFO a été créée en juin 1989 par douze universitaires parmi lesquels figuraient Raymond Tremblay, recteur du Collège Universitaire de Hearst (affilié à Laurentian mais seule institution universitaire de langue française en Ontario), aujourd'hui président de la SULFO; l'auteur de cette lettre et dix autres professeurs de Toronto, Ottawa, Hearst et Sudbury.

Les discours prononcés par les administrateurs de la Laurentian à leur égard contenaient des allégations suggérant des comportements subversifs ou fanatiques de leur part. Je désire établir une fois pour toutes que les buts de la SULFO sont:

1) De promouvoir l'éducation universitaire de langue française en Ontario.

2) De promouvoir les intérêts de ses membres.

3) De fournir un lieu privilégié à une réflexion concertée sur l'avenir de la société franco-ontarienne et sur le rôle de l'université dans son développement.

Les auteurs de déclarations mensongères, haineuses ou diffamatoires visant à intimider les membres francophones du corps professoral (nouveaux comme anciens) seront dénoncés et auront à subir les conséquences de leurs actes. L'atteinte qu'ils ont portée à la liberté universitaire est inacceptable et constitue un affront à nos deux cents membres dans la province.

Pour les intéressés

Toute personne intéressée par les activités de la SULFO, qui tiendra son assemblée annuelle à l'université d'Ottawa le 10 novembre 1990, est invitée à me contacter au (705) 673-6540 ou à contacter Raymond Tremblay au (705) 372-1781. La confidentialité sera assurée.

Le journal de la SULFO, Notre Tour d'y Voir, est paru et a été distribué aux membres. Une copie sera remise, sous la confidentialité, aux personnes intéressées.

Pour conclure, je trouve regrettable qu'en 1990 l'administration d'une institution dite de haut savoir se livre à une telle chasse aux sorcières et oblige ses professeurs non-permanents à se cacher d'appartenir à un organisme voué à la promotion de services universitaires de langue française. "Laurentian" tombe bien bas! Serait-ce déjà six pieds sous terre?